

CHAPITRE 3 MISE EN ŒUVRE DES CTP ET DU PROJET PILOTE

3.1 Arrière-plan et objectifs du projet pilote

Abdoulaye Wade est devenu Président du Sénégal en 2000. Priorité a été donnée à la petite enfance. Le concept de Case des Tout-Petits (CTP) a été introduit par le Président du Sénégal qui a placé le développement de la petite enfance en tête des priorités nationales. Le modèle de CTP a été conçu par le Président lui-même. Puis une assistance technique de la part du Gouvernement japonaise a été demandée. En réponse fut démarrée en décembre 2001 l'Etude de la JICA sur l'amélioration de l'environnement de la petite enfance.

Quelques CTP avaient déjà été construites par le Gouvernement de Taiwan et autres agences lorsque la *Study team* a entamé ses travaux sur place au Sénégal. La plupart de ces CTP, cependant, ne fonctionnaient pas de manière satisfaisante.

Le Projet Pilote a été mis en oeuvre dans l'optique des objectifs suivants:

- 1) Vérifier la pertinence des CTP dans le contexte des initiatives prises par le Gouvernement sénégalais en faveur du développement de la petite enfance;
- 2) Analyser et mettre au point les conditions nécessaires à une exploitation durable des CTP; et
- 3) Tirer les enseignements du Projet Pilote et incorporer les résultats dans le Plan Directeur

En vue des objectifs susmentionnés, le Projet Pilote comporte la construction et l'exploitation de quatre CTP, deux dans la région de Kaolack et deux dans la région de Tambacounda. Deux CTP ont été construites dans chaque région afin d'expérimenter leurs viabilité en fonction de leur emplacement géographique, l'une en milieu urbain et l'autre en milieu rural.

3.2 Concept de CTP de la JICA

Les concepts de base de la CTP, mis en oeuvre dans le cadre de la présente étude sont récapitulés ci-dessous et font l'objet d'une présentation en Figure 3.1.

(1) Une approche holistique

Pour le développement de la petite enfance, une approche holistique doit être mise en oeuvre en mettant l'accent sur l'éducation, la santé et la nutrition. Outre l'éducation préscolaire au niveau de la CTP, la santé et la nutrition de la mère et de l'enfant sont

aussi des thèmes importants. Dans cet objectif, le contenu de l'étude a été examiné et le matériel de formation nécessaire aux animateurs dans les domaines des soins sanitaires et de la nutrition a été préparé par le personnel homologue en collaboration avec les autres ministères, tels que le MS, le MPHP et le MFDSSN. Les mères des enfants fréquentant une CTP ont été invitées à un cours s'adressant aux mères, où des recommandations sur la santé de la mère et de l'enfant ont été prodiguées par le personnel du dispensaire ou du poste de santé de la localité. Des vidéos sur la vaccination ou la prise en charge sanitaire ont également été présentés à la communauté à travers les projections du ciné-bus; il s'agit d'une Land-Rover équipée de matériel de projection cinématographique fourni par la JICA qui s'est rendue sur le site de chaque CTP dans le cadre de la tournée de projections.

En vue de réaliser l'approche holistique, une coopération supplémentaire a été assurée par les écoles primaires et dispensaires du voisinage qui ont apporté leurs connaissances techniques et leur soutien pratique aux animateurs et mères-assistantes.

(2) Conception basée sur des locaux polyvalents

La conception de la CTP-JICA a été préparée avec le concours du personnel homologue à l'issue d'un examen des conceptions existantes. Le plan adopté comporte deux bâtiments, notamment un bâtiment hexagonal abritant les salles de classe et la salle des maîtres et un bâtiment rectangulaire abritant la salle polyvalente et l'infirmerie. La sécurité des enfants a été dûment prise en compte, dans la conception de la rampe d'accès et des fenêtres tandis que les sanitaires ont été placés loin des salles de classe. Ce qui fait la particularité de la CTP-JICA, c'est la mise en place d'une salle polyvalente qui peut accueillir la classe des mères avec un espace réservé aux enfants de 0 à 2 ans mais également les activités communautaires.

(3) Participation et gestion communautaires actives

La mise en oeuvre du Projet JICA de CTP prévoit la participation active de la communauté depuis la planification jusqu'à la mise en fonctionnement, en passant par la construction. En particulier, dès la phase d'exploitation, l'ensemble des responsabilités a été transféré à la communauté locale.

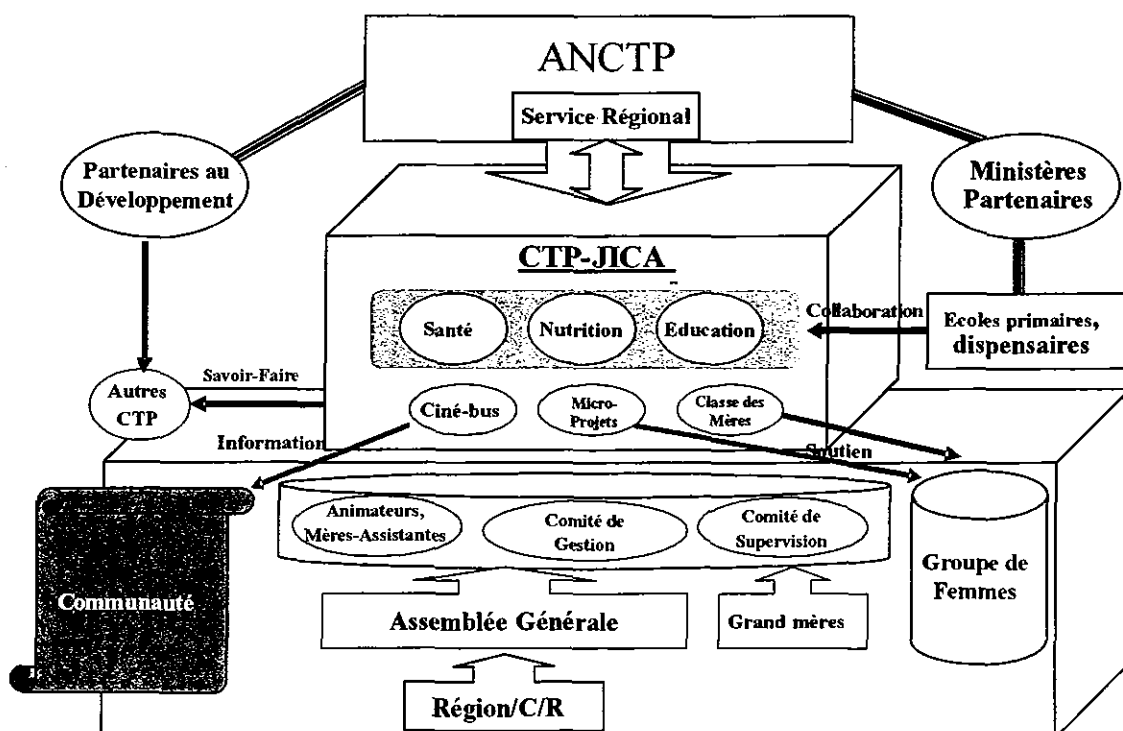
Afin de superviser l'exploitation et la gestion des CTP, un Comité de Supervision et un Comité de Gestion ont été respectivement mis en place avec l'implication des leaders communautaires et des personnes ressources. Les animateurs et mères assistantes des CTP-JICA ont également été recrutés au sein de la communauté. A l'issue d'une formation organisée par l'Etat, les animateurs et les mères assistantes exploitent les CTP sous le contrôle du Comité de Gestion.

Les grands-mères issus de la communauté ont également été sollicités pour venir en appont aux animateurs et mères-assistantes et enseigner la culture traditionnelle aux enfants. Un autre type de participation communautaire s'est opéré à travers des micro-projets en vue de générer des revenus. Divers micro-projets ont ainsi été initiés par la communauté, autour de la CTP, dans le but de générer des revenus et soutenir le fonctionnement des CTP.

(4) Auto-suffisance dans un contexte de coopération avec les bailleurs et les services régionaux

La construction des CTP a été réalisée sous la conduite de l'Etat. Après la construction, la responsabilité de l'exploitation et de l'entretien des CTP en incombent, en principe, à la communauté. La viabilité financière des CTP repose au premier plan sur les droits d'inscription et les droits de scolarité mensuels recouverts auprès des parents des enfants. Les recettes issues des micro-projets sont considérées comme des revenus subsidiaires destinés à renforcer la viabilité des CTP et promouvoir des activités créatrices de revenus, notamment séances de lutte, soirées dansantes. La collaboration avec d'autres bailleurs comme l'UNICEF et l'UNESCO contribue également à la viabilité des CTP, au même titre que les subventions spéciales accordées par les autorités régionales ou communautaires.

Figure 3.1 Concept de CTP de la JICA



3.3 Conception du Projet Pilote

3.3.1 Flux de la mise en oeuvre du Projet Pilote

Le Projet Pilote a été mis en oeuvre comme décrit ci-dessous et comme indiqué en Figure 3.2.

1) Formation

Préparation du matériel de formation, formation des animateurs et mères-assistantes et des membres du Comité de Gestion.

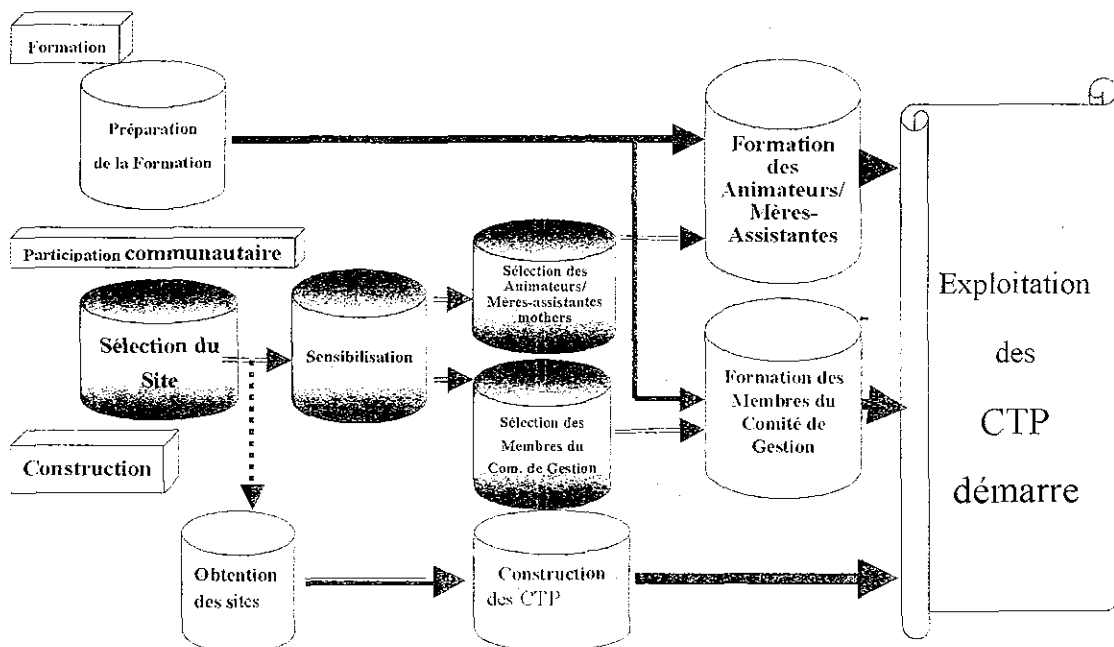
2) Participation de la communauté

Le site de construction a été sélectionné en prenant conseil auprès des pouvoirs locaux et de la communauté. Un atelier de sensibilisation a été organisé à l'intention de la population locale. Les animateurs/mères-assistantes et membres du Comité de Gestion ont été sélectionnés au sein de la communauté locale.

3) Construction

Les CTP ont été construites par des entrepreneurs locaux.

Figure 3.2 Flux de la mise en oeuvre du Projet Pilote



3.3.2 Choix des sites envisageables

Le choix des sites envisageables a été effectué de façon consensuelle avec les communautés de base, selon la procédure ci-dessous.

(1) Mise à disposition des terrains devant abriter les CTP

1) Zones urbaines

L'acquisition des sites proposés pour la construction des CTP en milieu urbain a nécessité une présentation du Projet Pilote au gouverneur et à la préfecture en vue d'obtenir leur autorisation. La JICA Study Team et le personnel homologue se sont ensuite adressés aux services de l'URBANISME et du CADASTRE, qui régissent les terrains urbains.

2) Zones rurales

Avant de rencontrer les autorités concernées, la JICA Study Team a choisi par anticipation des villages dont les comités de forage fonctionnent bien, sachant qu'ils ont déjà les compétences gestionnaires nécessaires.

(2) Collecte des informations relatives aux activités des groupes communautaires

1) Zones urbaines

La Communauté Rurale (C/R) est la structure administrative de base qui détient la plupart des informations relatives aux activités des groupements locaux en milieu urbain. La C/R peut évaluer les performances de chaque groupe sur la base des critères d'appréciation ci-dessous :

- Un bon leader
- Des activités durables,
- Définition claire des rôles des membres,
- Fréquence des réunions,
- Bien connu des gens,
- Bonne réputation.

2) Zones rurales

A des fins de comparaison, la JICA Study Team a dressé une liste de plusieurs villages. La Communauté Rurale (C/R) est dotée d'organes dont les membres sont au fait des activités menées au niveau local. Il est cependant difficile à la C/R d'évaluer la totalité des zones. Par conséquent, la JICA Study a mis à profit les informations relatives aux activités des groupements fournies par le Ministère de l'Energie et de l'Hydraulique.

(3) Critères de sélection

A la suite d'une concertation avec le MFPE (ANCTP) les critères suivants ont été proposés pour la sélection des sites :

- 1) Infrastructures disponibles – approvisionnement en eau, centre de santé ou case de santé, écoles primaires à proximité.
- 2) Participation locale - présence d'une association dynamique ayant au moins 2 à 3 ans d'expérience, - acceptation de la CTP par la majorité de la population locale, nombre d'enfants en âge préscolaire (0 à 6 ans).
- 3) Accessibilité géographique (route praticable en toute saison)
- 4) Acquisition d'un terrain et emplacement du site - Disponibilité d'un terrain public, disponibilité d'un terrain de 1 000 m² ou plus qui ne fasse l'objet d'aucun litige (par ex. rétablissement) et non susceptible d'être inondé

A partir des critères ci-dessus, la Study Team a procédé à une comparaison des sites envisageables dont les résultats sont résumés ci-dessous:

Tableau 3.1 Comparaison des sites proposés pour le Projet Pilote

(1) Zone urbaine dans la région de Kaolack

	Critères de sélection	Bongse-Kaolack	Kasnack	Bongre	Pascelles Assanies	Touba Kaolack	Thiofak
1	Infrastructures	3	3	3	3	3	3
2	Activités associatives locales	2	2	2	2	<u>3</u>	2
3	Accessibilité géographique	3	3	2	2	2	2
4	Emplacement du site	1	3	1	1	3	1

(2) Zone rurale dans la région de Kaolack

	Critères de sélection	Dariy Minam II	Sagna
1	Infrastructures	2	2
2	Activités associatives locales	3	3
3	Accessibilité géographique	1	<u>3</u>
4	Emplacement du site	3	3

(3) Zone urbaine dans la région de Tambacounda

	Critères de sélection	Liberte I	Liberte II	Medina Couva	Camp Navétane
1	Infrastructure	3	3	3	3
2	Activités associatives locales	2	2	2	<u>3</u>
3	Accessibilité géographique	3	3	3	3
4	Emplacement du site	1	1	3	3

(4) Zone rurale dans la région de Tambacounda

	Critères de sélection	Diaglesine	Darou Ndiawene	Keur Daouda	Sinthiou Malème
1	Infrastructures	2	2	2	2
2	Activités associatives locales	3	3	3	3
3	Accessibilité géographique	1	1	1	3
4	Emplacement du site	3	3	3	3

Remarque: Evaluation: Bon (3), Moyen (2), Médiocre (1)

Infrastructures: Alimentation en eau, école primaire, électrification et installations sanitaires

L'emplacement du site a été évalué sur le plan de la nature de la superficie/configuration du terrain et de son régime foncier (public ou privé).

Source: JICA Study Team

(4) Sites proposés

A partir de l'analyse ci-dessus, les sites proposés pour les CTP ont été déterminés comme indiqué dans le Tableau 3.2.

Tableau 3.2 Sites sélectionnés pour le Projet Pilote

	Région	Urbain/Rural	Distance de la ville la plus proche
Touba Kaolack (commune)	Kaolack	Zone urbaine	Dans la ville de Kaolack
Sagna (village)	Kaolack	Zone rurale	A 18 km de Kaffrine
Camp Navétane (commune)	Tambacounda	Zone urbaine	Dans la ville de Tambacounda
Sinthiou Malém (village)	Tambacounda	Zone rurale	A 25 km de Tambacounda

Source: JICA Study Team

Le profil des sites proposés est brièvement décrit ci-dessous.

1. Touba Kaolack est une zone située dans le secteur urbain de la région de Kaolack. Sa population compte environ 5.000 habitants et appartient au groupe à revenus moyens. L'activité économique principale est l'agriculture. Les femmes pratiquent le petit commerce et la teinture. Le revenu moyen mensuel d'un ménage est estimé à 80.000 FCFA.¹
2. Sagna est un village situé dans le secteur rural de la région de Kaolack. Sa population est de 675 habitants. Les activités économiques principales sont l'agriculture (mil, arachide, sorgho, maïs, haricots et pastèque), et l'élevage de bétail (moutons et chèvres). Le revenu moyen mensuel d'un ménage est estimé ne pas dépasser les 36 000 FCFA.
3. Camp Navétane est une zone située dans le secteur urbain de la région de Tambacounda. Elle comprend divers groupes ethniques. Sa population compte environ 9500 habitants. Ses activités économiques principales sont l'artisanat, les

¹ La description de chaque site est donnée à la suite des résultats de l'étude sociale menée par la JICA Study Team.

fruits et le commerce. Nombre de femmes pratiquent des activités agricoles ou artisanales. Le revenu moyen mensuel d'un ménage est estimé à 70.000 FCFA.

4. Sinthiou Malème est une zone rurale de la région de Tambacounda. Sa population compte environ 3.000 habitants. Ses activités économiques principales sont l'agriculture, le commerce et l'élevage de bétail. Cette zone se caractérise par son diversité ethnique. Le revenu moyen mensuel d'un ménage est estimé à 70.000 FCFA.

A l'exclusion d'un certain nombre de groupes relativement aisés dans chacun des sites susmentionnés, le niveau de revenus dans les régions et villages est relativement homogène. L'écart de revenus entre les foyers est moins marqué dans les sites ruraux (Sagna et Sinthiou Malème) qu'urbains (Touba Kaolack et Camp Navétane).

Encadré 3.1 Aspects supplémentaires pris en compte dans la sélection des sites

Pour sélectionner les sites du Projet, la JICA Study team a tenu compte des aspects suivants :

- ① Touba Kaolack
 - Le leader du groupe de femmes existant ainsi que d'autres villageoises ont fait part d'un grand intérêt pour le Projet.
 - L'ONG exploitant un jardin d'enfants public a apporté un soutien important.
 - Le principal de l'école primaire avoisinante et les infirmières du dispensaire ont activement collaboré au Projet.
- ② Sagna
 - A travers l'exploitation des installations d'alimentation en eau construites avec la collaboration de la JICA, la communauté a déjà accumulé le savoir-faire nécessaire à la systématisation de l'exploitation.
 - L'ensemble du village, y compris le chef du village, a une grande confiance dans le Japon.
 - Le principal de l'école primaire avoisinante a fait preuve d'une collaboration active.
- ③ Camp Navétane.
 - Le leader du groupe de femmes a fait preuve de beaucoup de zèle à l'égard du Projet et les activités du groupe de femmes ont été dynamiques.
 - L'association des handicapés s'est montrée très coopérante avec le Projet.
 - La collaboration du Gouverneur a été très active.
- ④ Sintiou Malème
 - La structure des groupes ethniques est plus diversifiée que dans les autres sites.
 - Il a été considéré que le rapport hommes-femmes mais aussi le rapport entre les groupes ethniques admettait les enfants.
 - Le principal de l'école primaire avoisinante et les infirmières du dispensaire ont activement collaboré au Projet.

3.3.3 Ateliers participatifs et sensibilisation

Les dialogues avec les populations qui ont eu lieu au cours des ateliers et activités de sensibilisation ont été les activités les plus importantes pour l'exploitation réussie des CTP.

Dans la présente Etude, des ateliers participatifs ont été menés à deux reprises sur

chaque site. Les objectifs des ateliers étaient les suivants:

- 1) Explication des fonctions d'une CTP;
- 2) Explication de la tarification de la CTP et confirmation de leur compréhension de cette tarification; et
- 3) Discussions sur les CTP et confirmation des résultats

A ce stade, il s'agissait de clarifier le rôle de la CTP pour la population, d'organiser le partage des coûts avec l'Etat, de discuter du site envisageable pour le Projet et d'obtenir l'assentiment de la population.

Les ateliers ont été filmés en vidéo, afin de les utiliser ultérieurement comme matériel didactique.

Encadré 3.2 L'avenir des enfants est aussi important que l'eau

Dès le début du Projet, il a été considéré que l'exploitation durable des CTP dépendait de la participation de la communauté mais la mise en place d'un système consistant à recouvrer les coûts d'exploitation d'une CTP auprès de la population n'est pas chose aisée. La JICA Study Team, en présentant l'exemple de l'alimentation en eau, a tenté de faire comprendre la population lors des activités de sensibilisation au système de gestion de base.

Au Sénégal, les installations d'alimentation en eau en milieu rural sont exploitées par le Comité de Gestion de l'Eau dont les membres sont choisis parmi la collectivité. Le Comité collecte les droits auprès de la collectivité et les utilise pour la gestion et l'entretien. Si la collectivité saisit l'importance de la CTP comme ils le font pour l'eau, les droits peuvent être recouverts de manière satisfaisante et les CTP correctement exploitées.

Le fait que les CTP aient jusqu'à présent bien fonctionné prouve que nos efforts de sensibilisation en partant de cet exemple ont été récompensés et se sont avérés très utiles pour motiver la population.

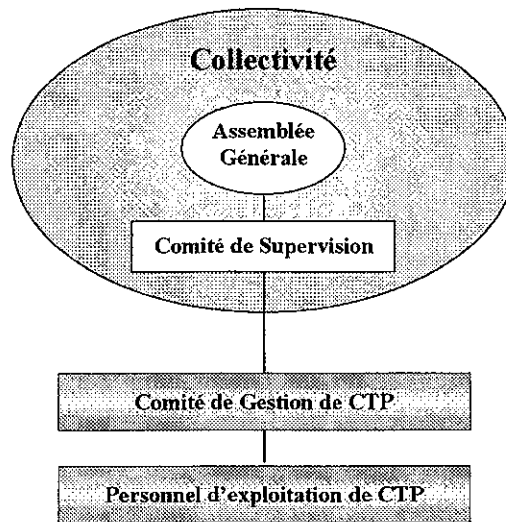
3.3.4 Organes de mise en œuvre

(1) Organes de mise en œuvre

Le développement durable des Cases des Tout-Petits nécessite obligatoirement des organes appropriés à leur gestion. En principe, les coûts d'exploitation des CTP sont supportés par la population. Une étroite coopération entre la CTP et la collectivité locale sera donc un facteur déterminant pour sa gestion durable.

A cet effet, la JICA Study Team a proposé la mise en place d'organes communautaires chargés d'exploiter les CTP comme indiqué en Figure 3.3.

Figure 3.3 Organigramme d'une CTP



1) Assemblée générale

Une assemblée générale est convoquée tous les six mois, invitant l'ensemble des membres de l'association pour la promotion et l'expansion des Cases des Tout-Petits. Elle délibère sur les activités de la CTP et approuve le rapport financier de l'année précédente et le budget.

2) Comité de supervision (C/S)

Le Comité de Supervision a été composé à l'aide de représentants de différents villages/quartiers. Le rôle principal de ce Comité est de superviser la gestion globale de la CTP et d'assurer la coordination nécessaire en vue du succès de la mise en œuvre des activités de la CTP.

3) Comité de Gestion (C/G)

Le Comité de gestion était l'organe de gestion de la CTP et ses membres ont été choisis au sein de la population locale. La fonction du Comité de Gestion est d'assurer la gestion opérationnelle et financière de la CTP et de rendre compte à la population locale et à l'Assemblée Générale via le Comité de Supervision. Etant donné le rôle prépondérant qu'il doit jouer au sein de la CTP, le Comité de Gestion a été assujéti à un règlement intérieur qui fixe les rôles devant être assurés par chaque membre du Comité.

Pour sélectionner les membres du comité de gestion et les autres personnes impliquées, les aspects suivants ont été pris en compte afin d'équilibrer la répartition des membres.

- Le genre
- Les groupes ethniques

- L'âge

4) Personnel d'exploitation d'une CTP

Le personnel d'exploitation d'une CTP comprend les animateurs, les mères-assistantes et les grands-mères. Ils sont recrutés au sein de la collectivité locale.

(2) Formation du Comité de Gestion

Un Guide de Fonctionnement du Comité de Gestion a été élaboré afin de familiariser les membres du Comité avec l'administration organisée. Ce Guide a été utilisé lorsque le personnel homologue a dispensé un cours d'initiation aux membres du Comité.

Du matériel didactique a également été préparé pour aider les membres du Comité de Gestion et le personnel homologue. Une vidéo a en outre été réalisée pour faciliter l'apprentissage du C/G.

3.3.5 Structure des coûts

Les principes de base du financement et de l'exploitation des CTP pourraient se présenter comme suit :

- Le financement de la construction, de l'aménagement et de l'équipement minimum des CTP est pris en charge par l'Etat.
- Les coûts de fonctionnement sont pris en charge par les participants locaux.

Sur la base des principes ci-dessus, les droits collectés auprès des parents ont été estimés en tenant compte des facteurs suivants: coûts d'exploitation de la CTP, dont l'électricité, l'eau, les fournitures et les salaires du personnel, mais également le pouvoir d'achat des populations locales.

A Sagna, il a été proposé qu'une partie des droits de scolarisation soient réglés en nature à raison de 50 kg de mil par an. Cette modalité de paiement a été considérée comme étant appropriée à une exploitation durable de la CTP.

La structure de tarification proposée pour chaque CTP est résumée comme suit:

Tableau 3.3 Structure de tarification des CTP

(FCFA)

	Touba Kaolack	Sagna	Camp Navétane	Shintiou Malème
Droits d'inscription/an: en espèces				
0 à 2 ans	500	-	-	-
(20 enfants)	10 000	-	-	-
3 à 6 ans	2 500	500	1 000	500
(60 enfants)	150 000	30 000	60 000	30 000
Total/an	160 000	30 000	60 000	30 000
Droits de scolarisation d'un enfant/mois : en espèces				
0 à 2 ans	500	-	-	-
(20 enfants)	10 000	-	-	-
3 à 6 ans	1 000	500	2 000	1 000
(60 enfants)	60 000	30 000	120 000	60 000
En nature:	-	50 kg de mil /an équivalent à 750 000 FCFA 62 500/mois	-	-
Total/mois	70 000	92 500	120 000	60 000
Total/an	700 000	925 000	1 200 000	600 000
Revenu global/an	860 000	955 000	1 260 000	630 000

Source: JICA Study Team

3.3.6 Recrutement du personnel

Deux animateurs et deux mères-assistantes ainsi que des grands-mères/grands-pères ont été recrutés au niveau de chaque CTP. Le personnel de la CTP a été recruté au sein de la population locale, en principe au niveau du quartier ou du village d'accueil de la CTP, selon son emplacement. L'objectif principal visé à cet effet était d'impliquer les populations locales dans l'exploitation et la gestion des infrastructures, mais aussi d'offrir des opportunités d'emploi. Le recrutement des femmes aux postes d'animateurs a été promu de même que celui des candidats ayant une expérience dans le domaine de la santé, de la nutrition et des soins de la petite enfance. La candidature des personnes handicapées a également été acceptée pour les postes d'animateurs.

3.3.7 Curriculum/matériel didactique et formation

(1) Principes de base

Les enfants sont censés acquérir les bases du développement émotionnel et physique dans les établissements préscolaires. Dans la préparation du curriculum des CTP, les cinq aspects suivants ont été pris en compte:

- Education physique et bon comportement

- Collaboration avec les camarades
- Environnement naturel
- Intérêt pour les quantités et les formes
- Ecoute et parole
- Ecriture, dessin et chant

(2) Manuels techniques

Pour la formation des animateurs et mères-assistantes, les trois manuels techniques ci-dessous ont été élaborés.

- Guide de Discipline de Vie
- Approche Communautaire
- Personnel Handicapé

(3) Formation des animateurs et mères-assistantes

Le programme de formation a été élaboré en tenant compte des aptitudes des stagiaires et de la durée du stage qui est de deux mois. Les composantes de base du programme de formation sont indiquées dans le Tableau 3.4 :

Tableau 3.4 Composantes du programme de formation

	Heures
Politique de Fonctionnement de la CTP, Règlement, Fiches de Programme et Evaluation	70
Gymnastique, Jeux	21
Education	16
Santé	21
Nutrition	13
Droits de l'enfant	10
Visite sur site (école primaire)	65
Visite sur site (autres)	10
Autres	14
Total	240

Source: JICA Study Team

Encadré 3.3 Formation efficace par la vie en communauté

Dans le Projet Pilote, trois différents types de formation ont été opérés, à savoir la formation initiale, la formation complémentaire et les réunions d'échange.

Sachant que la formation initiale durait 45 jours et impliquait la vie en communauté des participants, des inquiétudes et autres problèmes ont émergé.

Cependant, une fois ces difficultés surmontées, les stagiaires sont devenus comme une famille et une relation leur permettant de travailler ensemble et de s'entraider a pu s'établir.

Même si elle porte le nom de "formation," il y a une grande différence entre une formation dans laquelle les participants rentrent chez eux et celle où ils vivent ensemble. Dans cette dernière, les participants peuvent, non seulement durant les heures de classe mais aussi en dehors, discuter de ce qu'ils ont appris en cours et enrichir leur compréhension. Lors d'autres formations, ce dernier type pourra servir de base dans la mesure où on peut pleinement escompter des répercussions chez les participants.

3.3.8 Conception des locaux des CTP

La conception des locaux comprend la construction de deux édifices, un édifice hexagonal (Bâtiment A) pour les salles de classe et la salle des maîtres et un édifice rectangulaire (Bâtiment B) suivant les principes suivants :

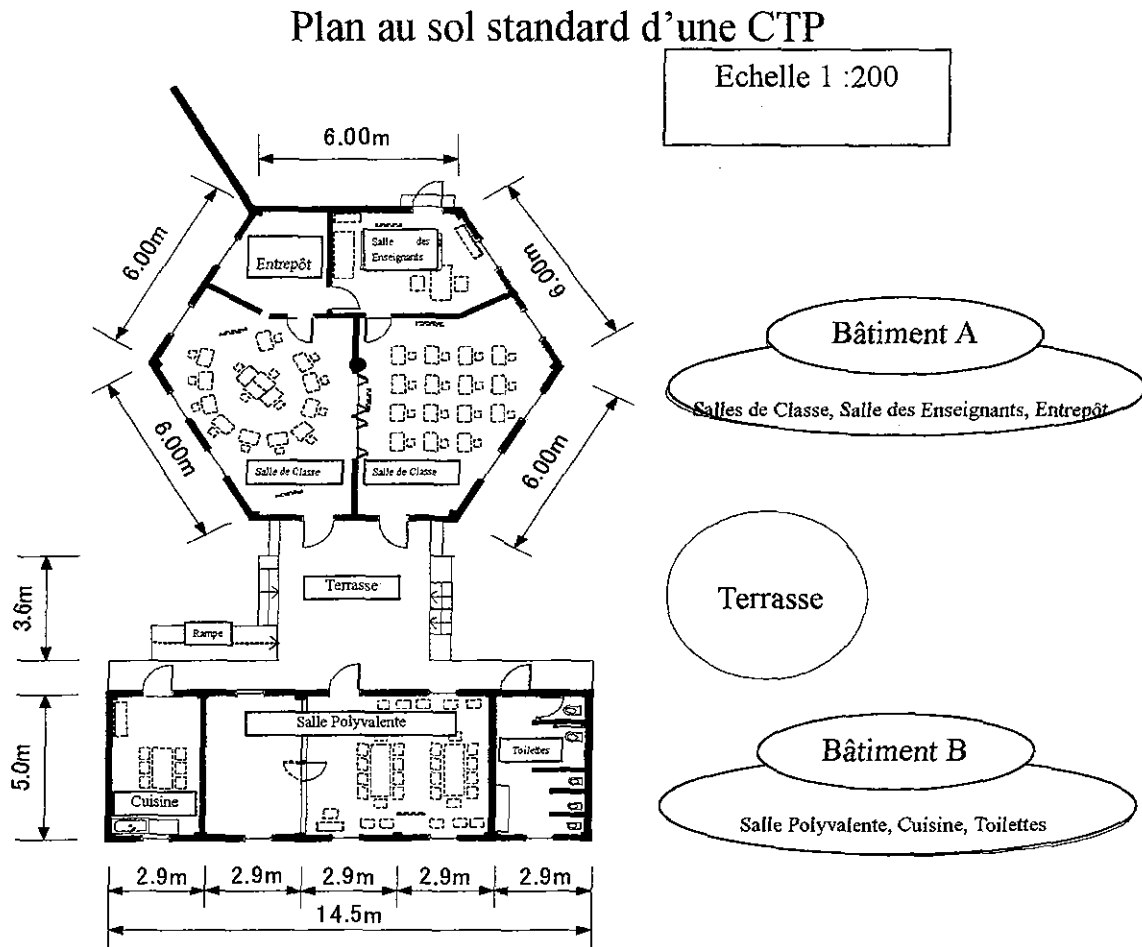
- Abriter une salle polyvalente et une cuisine (Bâtiment B) en sus de la salle de classe (Bâtiment A)
- Séparer la salle de classe des toilettes
- Aménager un toit-terrasse entre les deux bâtiments
- Prévoir une rampe pour permettre l'accès aux enfants handicapés

Ces caractéristiques divergent de la CTP antérieure à celle de la JICA². A Sagna, il n'y avait aucun poste de santé à proximité. La conception de la CTP de Sagna comportait donc une salle de soins sanitaires. En outre, le contrat avait été attribué à des entrepreneurs locaux en vue d'assurer un meilleur entretien des installations et bâtiments.

Le plan typique d'une CTP est indiqué en Figure 3.4.

² Certains employés de l'ANCTP définissent les CTP antérieures au Projet Pilote de la JICA comme les "CTP de première génération."

Figure 3.4 Configuration et plan au sol d'une CTP



Encadré 3.4 Prise en compte des handicapés dans la conception de la CTP

Le dirigeant de l'association des handicapés, M. Sane, a écouté avec intérêt la présentation de la JICA Study Team. A l'issue de la présentation, il est venu voir la JICA Study Team et a demandé "Pouvons-nous, handicapés, travailler au Projet?" L'homologue a répondu, "Les ministères compétents n'ont pas tenu compte des handicaps mais nous aimerions les inclure dans le Projet." Suite à cette observation, la Study Team a commencé à travailler sur le Projet en collaboration avec l'association des handicapés.

Bien que le processus de conception des CTP était déjà entamé, la Study Team a décidé de la modifier pour la rendre accessible à tous en réponse à la demande des handicapés.

Outre la conception de la CTP, il a été considéré que les animateurs et mères-assistantes de la CTP devaient aussi avoir les connaissances minimales nécessaires permettant de travailler avec des handicapés. A cet effet, la Study Team a élaboré un guide du travail avec les handicapés et a dispensé une formation à laquelle M. Sane a été invité.

Ce type d'efforts visant à intégrer les handicapés est uniquement appliqué dans les CTP de la JICA. Ce modèle de CTP-JICA devrait aussi être étendu aux autres CTP.

3.3.9 Micro-projet et Ciné-bus

Après la sélection des sites du projet, un micro-projet a été initié au niveau de chaque site avec l'assistance de la JICA Study team et des homologues afin de générer des revenus.

(1) Micro-projet

Les principaux objectifs visés à travers la mise en œuvre des micro-projets sont résumés ci-dessous :

- Rendre la CTP plus attrayante et plus facile d'accès pour les populations locales, en particulier pour générer des revenus;
- Accroître les opportunités génératrices de revenus pour les populations locales et augmenter la viabilité financière de la CTP, et
- Donner aux enfants l'opportunité de recevoir une éducation pratique.

Les trois activités suivantes ont été proposées comme projets envisageables, compte tenu des limites budgétaires et spatiales de la CTP.

Tableau 3.5 Projets proposés dans le cadre du Micro-projet

	1er	2ème
Touba Kaolack	Teinture	Couture
Sagna	Moulin à farine	
Camp Navétane	Teinture	Couture
Shinthiou Malème	Teinture	Couture

Source: JICA Study Team

Encadré 3.5 Effets des micro-projets

Sur chaque site ont été mis en œuvre des micro-projets afin de soutenir les coûts d'exploitation de la CTP.

Le moulin à farine a été attribué à Sagna et fonctionne de manière satisfaisante depuis le début. Les profits de ce micro-projet contribuent remarquablement à l'exploitation de la CTP.

Le succès du micro-projet de Sagna réside dans le fait qu'ayant déjà échoué une fois, et ils ont su tirer profit de cette expérience.

En revanche, les trois autres sites ont choisi la teinture et la couture pour leur micro-projet. Si la Study Team a alloué le matériel et équipement de teinture et couture, l'équipe n'a pas été en mesure de créer un plan commercial. Les femmes qui y ont participé ont cependant reconnu que l'arithmétique était indispensable pour exploiter une affaire. Les femmes ont alors organisé une classe d'alphabétisation dans la salle de classe de la CTP une fois les enfants rentrés à la maison. Ce fut un effet positif inattendu du Projet.

En dehors de la classe des mères, le fait que les femmes aient commencé à utiliser la CTP comme lieu de rassemblement témoigne d'un bon démarrage pour le développement de la communauté.

(2) Exploitation du Ciné-bus

Les principaux objectifs d'introduire le ciné-bus sont les suivants:

- Sensibiliser d'autant les populations locales par rapport aux objectifs des activités de la CTP et de son programme;
- Communiquer aux populations locales les informations fondamentales relatives à des sous-secteurs tels que l'éducation préscolaire, la santé, la nutrition et les droits de l'enfant, et
- Promouvoir la participation rurale aux CTP.

Le Ciné-bus, constitué d'une land-cruiser équipée de matériel de projection fourni par la JICA, s'est rendu au niveau du site de chaque CTP pour faire une tournée de projections.

Les programmes vidéo ci-dessous ont été présentés.

- Activités de la CTP japonaise (vidéo réalisée par la JICA study team).
- Education à la santé, l'hygiène et la nutrition (réalisée par des ONG, l'UNICEF, etc.)
- Environnement des droits de l'enfant (réalisée par des ONG, l'UNICEF, etc.) ;
- Présentation de la culture japonaise

Encadré 3.6 Le jour du Ciné-bus

Pendant le monitoring du Projet-Pilote, la Study Team a exploité le Ciné-bus qui a été accueilli avec enthousiasme. En particulier à Sagna, la population s'est déplacée du village voisin pour voir les films, les distractions en soirée étant peu nombreuses dans cette région. De plus, Sagna est situé le long de la route principale. Cette situation permet aux routiers d'arrêter leurs véhicules et de regarder le film.

Cela dit, il ne s'agissait pas uniquement d'une séance de cinéma. La Study Team a consenti beaucoup d'efforts afin de répondre aux attentes de la population. Par exemple, au début du Projet, la plupart des vidéos de sensibilisation étaient pour la plupart enregistrées en français. Sachant que rares sont ceux qui comprennent le français en milieu rural, l'équipe s'est efforcée de trouver des vidéos enregistrées en langue locale. Afin d'attirer autant de spectateurs que possible, l'équipe a visionné une comédie très populaire au Sénégal avant de projeter les vidéos de sensibilisation.

En ville, beaucoup de familles disposent d'un téléviseur. S'il y a une bonne émission à la télé, la population ne se déplace pas pour venir voir les vidéos. C'est pourquoi il nous a fallu choisir judicieusement notre jour d'exploitation du ciné-bus.

Bien que nous l'appelions "Service de Ciné-Bus" en un seul mot, le service proprement dit devrait être flexible de manière à pouvoir répondre aux conditions et aux besoins du site.

3.4 Exploitation des CTP et monitoring

3.4.1 Objectifs du monitoring

L'exploitation des CTP a démarré en novembre 2002. Les études de monitoring ont démarré avec les objectifs suivants :

- Evaluer les conditions d'exploitation des CTP et identifier les problèmes, notamment le dispositif organisationnel mis en place, afin de fournir une aide efficace et assurer une plus grande viabilité des CTP;
- Evaluer l'impact des CTP sur les enfants, leurs familles et les populations locales et prendre des mesures correctives si nécessaire ; et
- Elaborer un plan plus réaliste dans le Rapport Final, par l'intégration de mesures d'amélioration et des leçons tirées du monitoring.

Encadré 3.7 Activités du Groupe de Femmes destinées à soutenir l'exploitation des CTP
Si les CTP continuent à fonctionner, certaines, notamment en zone rurale, connaissent une situation financière difficile. Il est cependant surprenant de constater qu'au Sénégal, les CTP fonctionnent sans le soutien de l'Etat alors que la gestion des jardins d'enfants et écoles maternelles fait l'objet, au Japon, d'une aide de l'Etat.
Sur les quatre sites du Projet, Sintiou Maleme est le premier à avoir lancé une activité visant à générer les coûts d'exploitation des CTP. La comptable du Comité de gestion a organisé une compétition de lutte féminine et a ainsi recueilli les droits d'inscription. A vrai dire, cette comptable aime la lutte et c'est elle qui a remporté la compétition et reçu le prix.
Ce type d'activité a été rapporté lors de la réunion d'échange, qui se tient tous les six mois et rassemble l'ensemble des animateurs et mères-assistantes, où les expériences acquises sur un site sont répercutées sur les autres sites.

3.4.2 Bilan d'exploitation des CTP et résultats du monitoring

(1) La première année

1) Bilan d'exploitation

La première année de fonctionnement des 4 CTP a couvert la période de novembre 2002 à janvier 2003 comme indiqué dans le Tableau 3.5.

Tableau 3.6 Calendrier d'exploitation des CTP durant la première année

Site	Démarrage	Fin de la 1 ^{ère} année
Touba Kaolack	4 novembre 2002	Fin juillet 2003
Sagna	27 novembre 2002	Fin juillet 2003
Camp Navétane	27 janvier 2003	Fin juillet 2003
Sinthiou Malème	13 janvier 2003	Fin juillet 2003

Source: JICA Study Team

Les principales conclusions des études de monitoring, concernant la première année d'exploitation sont récapitulées ci-dessous.

a) Contenu du curriculum

La durée de la formation initiale (trois mois) n'a pas été assez longue pour que les animateurs et mères-assistantes puissent assimiler une variété suffisante d'activités, notamment les chants et jeux. De ce fait, les animateurs et mères-

assistantes ont, au fil de l'année, identifié des insuffisances dans le contenu du curriculum.

b) Autres assistances

Dans certaines CTP, les enseignants et/ou enseignants de l'élémentaire à la retraite ont bénévolement assisté le personnel en lui transférant leur savoir-faire en matière d'élaboration de plans d'orientation. Des maîtres coraniques (enseignants de langue arabe) ont également été invités dans certaines CTP pour enseigner l'arabe aux enfants tandis que des grands-mères ont également été mises à contribution pour raconter des contes de fée et des histoires aux enfants.

c) Registre de présence

Au démarrage, certaines CTP ne remplissaient pas le registre de présence. Mais lors de la formation complémentaire, l'instruction de les tenir a été donnée. Par conséquent, les registres sont maintenant tenus dans toutes les CTP.

d) Vacances d'été

Les vacances ont été prévues pour août-septembre, durant la saison des pluies. Cependant, les parents n'ayant pas été suffisamment informés du calendrier des vacances d'été, une certaine confusion s'est ensuivie chez les parents concernant l'envoi de leurs enfants à la CTP durant le mois de juillet.

e) Entretien des installations

De manière générale, l'entretien des installations a été correctement effectué, conformément au Manuel d'Entretien élaboré. Toutes les CTP sont maintenues dans un état de propreté satisfaisant, y compris les toilettes. Excepté quelques problèmes liés à un usage inadéquat, la plupart des équipements et jouets ont été bien entretenus.

2) Micro-projet

Le moulin à farine de Sagna a été bien géré et a contribué financièrement au fonctionnement de la CTP. Les activités de teinture et de couture n'ont pas connu de réussite, en raison de la complexité des procédés mis en œuvre dans ces activités et de la faiblesse des capacités des acteurs en matière de commercialisation.

3) Exploitation du Ciné-bus

Les séances de projection du ciné-bus sont très prisées de toutes les générations, des enfants aux grands-parents, au niveau de chacun des sites. Le ciné-bus a permis aux populations d'avoir une meilleure connaissance des

aspects liés au développement de la petite enfance, notamment la santé, la nutrition et les droits de l'homme. Le message est passé auprès de la collectivité qui accorde plus d'attention aux activités des CTP.

4) Bilan financier des CTP à l'issue de la première année

Durant les neuf premiers mois d'exploitation, les Comités de Gestion se sont efforcés de garantir la viabilité financière des CTP. Les micro-projets ont été initiés en vue de soutenir financièrement les CTP.

a) Récapitulatif des recettes et dépenses

Le Tableau 3.7 récapitule le bilan financier des CTP à l'issue de la première année d'exploitation.

Tableau 3.7 Bilan financier des CTP à l'issue de la première année (2002-2003)

(FCFA)

		Touba Kaolack	Sagna	Camp Navétane	Sinthiou Malème
(Période d'exploitation*)		(9 mois)	(9 mois)	(8 mois)	(9 mois)
Recettes					
Droits d'inscription **	(1)	315 000	223 410	460 000	45 000
Droits de scolarité mensuels	(2)	688 500	108 250	886 000	467 100
Autres	(3)	58 290	262 975	266 270	389 215
Recette mens.totale ((2)+(3))	(4)	746 790	371 225	1 152 270	856 315
Moyenne (4)	(5)	82 977	41 247	144 034	95 146
Recette totale ((1)+(2)+(3))	(6)	949 565	594 635	1 612 270	901 315
Moyenne (6)		105 507	66 071	201 534	100 146
Dépenses					
Salaires du personnel de la CTP		690 000	537 000	1 102 500	605 000
Animateurs/mères-assistantes		(480 000)	(392 000)	(820 000)	(435 000)
Gardien/agent de nettoyage/etc.		(210 000)	(145 000)	(282 500)	(170 000)
Charges		391 450	76 225	559 567	279 757
Electricité		(27 601)	(0)	(71 600)	(104 162)
Eau		(240 059)	(25 625)	(89 125)	(2 500)
Entretien		(20 100)	(14 550)	(277 312)	(33 800)
Autres		(103 690)	(36 050)	(121 530)	(139 295)
Dépenses annuelles	(7)	1 081 450	613 225	1 662 067	884 757
Moyenne (7)	(8)	120 161	68 136	207 758	98 306
Solde (6)-(7)		-131 885	-18 590	-49 797	16 558

Source: JICA Study Team

Remarque: * La CTP de Touba Kaolack a démarré en décembre.

** Sagna: total des espèces et de la vente de mil (182 910)

b) Taux de couverture des dépenses annuelles par les recettes annuelles

Le Tableau 3.8 présente le taux de couverture de la totalité des dépenses annuelles par les recettes annuelles effectives, notamment les droits d'inscription, les droits de scolarité mensuels, la contribution des micro-projets et autres. Le taux de couverture est d'environ 90% à Touba Kaolack, Sagna et

Camp Navétane tandis que pour Sinthiou Malème les recettes annuelles ont pu couvrir toutes les dépenses de la première année.

Tableau 3.8 Taux de couverture des dépenses annuelles par les recettes totales

(FCFA)

	Touba Kaolack	Sagna	Camp Navétane	Sinthiou Malème
Recettes annuelles	949 565	594 635	1 612 270	901 315
Dépenses annuelles	1 081 450	613 225	1 662 067	884 757
Taux de couverture	87,8%	97,0%	97,0%	101,9%

Source: JICA Study Team

c) Taux de recouvrement

Le Tableau 3.9 présente les taux de recouvrement des droits d'inscription et de scolarité.

Les taux de recouvrement des droits de scolarité mensuels dans les sites ruraux, Sagna (58,8%) et Sinthiou Malème (67,4%), sont inférieurs à ceux des sites urbains (86,8% à Touba Kaolack et 71,5% à Camp Navétane).

Tableau 3.9 Taux de recouvrement des droits d'inscription et de scolarité

	Touba Kaolack	Sagna	Camp Navétane	Sinthiou Malème
Recette totale escomptée (1 ^{ère} année)				
Effectifs maximum	90	54	106	95
Droits d'inscription	3 500	1 000	5 000	500
Total des droits d'inscription *	315 000	236 910	530 000	47 500
Cumul des effectifs	529	368	620	462
Droits de scolarité mensuels	1 500	500	2 000	1 500
Total droits de scolarité mensuels	793 500	184 000	1 240 000	693 000
Total droits escompté	1 108 500	420 910	1 770 000	740 500
Recettes effectives				
Droits d'inscription **	202 775	223 410	460 000	45 000
Droits de scolarité mensuels	688 500	108 250	886 000	467 100
Total recettes issues des droits	1 003 500	331 660	1 346 000	512 100
Taux de recouvrement des droits d'inscription	64,4%	94,3%	86,8%	94,7%
Taux de recouvrement des droits de scolarité	86,8%	58,8%	71,5%	67,4%
Taux de recouvrement global	80,4%	78,8%	76,0%	69,2%

*Sagna: plus les recettes issues de la vente de mil**Sagna: total liquide et vente de mil (182 910)

Source: JICA Study Team

(2) La deuxième année

La deuxième année, les CTP ont démarré à partir du mois d'octobre 2003. Les résultats du monitoring sont récapitulés ci-dessous.

1) Effectifs d'enfants inscrits

Pour la deuxième année, les effectifs d'enfants inscrits dans chacune des CTP sont indiqués dans le Tableau 3.10.

Tableau 3.10 Effectifs d'enfants inscrits la seconde année (Oct. 2003)

Registre d'inscription	Touba Kaolack		Sagna		Camp Navétane		Sinthiou Malème	
	Garçons	Filles	Garçons	Filles	Garçons	Filles	Garçons	Filles
Petite section (2-3 ans)	16	20	5	6	22	19	8	20
Moyenne section (4 ans)	6	12	11	11	27	22	11	20
Grande section (5-6 ans)	6	6	8	6	18	24	6	9
Handicapés (8 ans)	1	0	0	0	0	0	0	0
Total garçons et filles	29	38	24	23	67	65	25	49
Total	67		47		132		74	

Source: JICA Study Team

2) Structure des droits d'inscription

Le Tableau 3.11 ci-dessous indique les droits d'inscription et les droits de scolarité mensuels demandés pour la première année et ceux fixés pour la deuxième année. Au niveau de chaque site, les résultats de la première année ont été capitalisés et pris à titre de référence pour fixer le montant des droits exigibles ainsi que les méthodes de collecte.

Tableau 3.11 Droits d'inscription et de droits de scolarité mensuels

Site	Droits d'inscription (1 ^{ère} année)	Droits d'inscription (2 ^e année)	Droits de scolarité mensuels (1 ^{ère} année)	Nouveaux droits de scolarité mensuels (2 ^e année)
Touba Kaolack	3 500FCFA	6 500FCFA	1 500FCFA	2 100FCFA
Sagna	1 000FCFA 50kg de mil	2 500FCFA	750FCFA	750FCFA
Camp Navétane	5 000FCFA	5 000FCFA	2 000FCFA	2 000FCFA
Sinthiou Malème	500FCFA	1 000FCFA	1 500FCFA	1 500FCFA

Source: JICA Study Team

3) Personnel enseignant et exploitation de la CTP

La compétence des animateurs et mères-assistantes s'est améliorée après une année d'exploitation. Par exemple, ils avaient plus d'assurance en répondant aux questions des parents et lors de leurs contacts avec les enfants. Chaque site a accepté des enfants de 2 ans, la seconde comme la première année. Selon les parents, leur charge de travail en a été considérablement allégée car la prise en charge des enfants de 2 à 3 ans demande beaucoup plus de temps. La seconde année, certaines CTP indiquent des dépassements d'effectifs. Pour faire face à

cette situation, le Comité de Gestion a demandé la coopération de bénévoles locaux appelés grands-mères (femmes âgées). Un certain nombre de femmes ayant participé aux micro-projets ont aussi aidé les enfants.

4) Entretien des installations de CTP

Les résultats des études de monitoring sur l'entretien des locaux de la CTP sont résumés comme suit :

- Les toilettes sont maintenues propres. Tous les usagers des toilettes ont reçu l'instruction de les maintenir propres.
- Le Manuel d'Entretien préparé dans le cadre du Projet a été lu et compris par tous, non seulement par les animateurs et mères-assistantes, mais également par tous les participants intervenant dans la CTP.
- Après la formation à l'utilisation de la trousse de premiers soins, organisée en complément du stage de formation, l'utilisation de la trousse a été bien maîtrisée. (Une mère assistante qui auparavant travaillait comme infirmière s'est chargée du module).

5) Micro-projet

Le moulin à farine de Sagna fonctionne de manière satisfaisante et contribue à générer des revenus pour le fonctionnement de la CTP. De novembre 2003 à avril 2004, la contribution totale à la CTP s'est élevée à 298 000FCFA. La viabilité future de ce moulin à farine est compromise si une épargne n'est pas constituée en vue du remplacement de certaines pièces.

Les sites où les activités de micro-projet choisies sont la teinture et la couture font face à quelques difficultés. Cependant, les activités de teinture sont mises en œuvre par intermittence à la CTP où des fonds pour la matière première sont disponibles.

6) Récapitulatif des recettes et dépenses

Le bilan financier des 4 CTP d'octobre 2003 à avril 2004 est récapitulé dans le Tableau 3.12.

Tableau 3.12 Bilan financier des CTP la deuxième Année (Octobre 2003-Avril 2004)

Période d'exploitation		Touba Kaolack 7 mois	Sanga 7 mois	Camp Navétane 7 mois	Sinthiou Malème 7 mois
Income					
Droits d'inscription (1)		467 000	38 000	685 000	74 000
Droits de scolarité mensuels (2)		693 000	36 000	1 618 000	337 500
Autres (3)		680 750	256 000	0	218 000
Total recettes mensuelles ((2)+(3)) (4)		1 373 750	292 000	1 618 000	555 500
Moyenne (4) (5)		196 250	41 714	231 143	79 357
Total recettes ((1)+(2)+(3)) (6)		1 840 750	330 000	2 303 000	629 500
Moyenne (6) (6)		262 964	47 143	329 000	89 929
Dépenses					
Salaires du personnel de la CTP		690 000	350 000	1 155 000	247 500
Animateurs/mères-assistantes		(650 000)	(330 000)	(840 000)	(225 000)
Gardien/agent de nettoyage/etc.		(40 000)	(20 000)	(315 000)	(22 500)
Charges		588 988	6 450	322 858	197 125
Electricité		(6 420)	(0)	(38 060)	(42 920)
Eau		(65 263)	(0)	(64 923)	(250)
Entretien		(15 325)	(0)	(56 700)	(9 400)
Autres		(501 980)	(6 450)	(163 175)	(144 555)
Total dépenses (7)		1 278 988	356 450	1 477 858	444 625
Moyenne période de fonctionnement (8)		182,713	50,921	211,123	63 518
Dépenses annuelles par enfant		2 762	1 169	1 561	1 061
Solde ((6)-(7))		561,762	▲ 26,450	825,142	184,875

Source: JICA Study Team

a) Taux de couverture des dépenses totales par les recettes totales

Comme résumé dans le Tableau 3.13, à l'exception du taux pour Sagna, les taux de couverture des trois autres sites excèdent 100%. Ces taux de couverture semblent témoigner de la viabilité financière des CTP de Touba Kaolack, Camp Navétane et Sinthiou Malème. Il convient cependant de noter que les données couvrent uniquement les sept premiers mois de la seconde année, tandis que les droits d'inscription, qui sont censés être utilisés tout au long de l'année, ne sont recouverts qu'au début de l'année.

Tableau 3.13 Taux de couverture des dépenses totales par les recettes totales

(FCFA)

(oct.2003-avr.2004)	Touba Kaolack	Sagna	Camp Navétane	Sinthiou Malème
Recettes Totales	1 840 750	330 000	2 303 000	629 500
Dépenses Totales	1 278 988	356 450	1 477 858	444 625
Taux de Couverture	143,9%	92,6%	155,8%	141,6%

Source: JICA Study Team

b) Taux de recouvrement des droits d'inscription et des droits de scolarité mensuels

Le Tableau 3.14 présente les taux de recouvrement des droits d'inscription et

de scolarité.

A l'exception de Sagna, le taux de recouvrement des droits d'inscription est très élevé. Pour ce qui est de la collecte des droits de scolarité mensuels, Sagna et Sinthiou Malème enregistrent un faible taux.

Tableau 3.14 Taux de recouvrement des droits d'inscription et des droits de scolarité mensuels

(oct.2003-avr.2004)	(FCFA)			
	Touba Kaolack	Sagna	Camp Navétane	Sinthiou Malème
Taux de recouvrement des droits d'inscription	107,2%	32,3%	98,6%	100,0%
Taux de recouvrement des droits de scolarité mensuels	71,3%	15,7%	85,4%	53,7%
Taux de recouvrement global	82,4%	21,4%	89,0%	58,6%

Source: JICA Study Team

7) Exploitation du Ciné-bus

Le Ciné-bus a été exploité suivant le calendrier indiqué dans le Tableau 3.15.

Tableau 3.15 Exploitation du Ciné-bus la seconde année

	Thème	Nombre de participants			
		Touba Kaolack	Sagna	Camp Navétane	Sinthiou Malème
Oct. 2003	Droits de l'enfant	200 à 350	300 à 350	200 à 250	250 à 300
Nov.2003	Santé	300 à 350	300 à 350	200 à 250	300 à 350
Déc.2003	Vaccination	300 à 350	300 à 350	200 à 250	250 à 300
Jan.2004	Reporté pour cause d'intempéries				
Fév.2004	Diarrhée, etc.	200 à 250	300 à 350	200 à 250	300 à 350

Source: JICA Study Team

3.4.3 Résultats de l'Etude d'Impact

(1) Objectifs

Les principaux objectifs of l'Etude d'Impact menée en janvier 2004 étaient les suivants:

- Etudier le comportement et la perception des bénéficiaires des CTP, parents dont les enfants fréquentent une CTP, parents dont les enfants ne fréquentent pas de CTP, membres du Comité de Gestion, animateurs polyvalents et mères-assistantes ainsi que des enfants des CTP.
- Comparer les résultats de l'Etude d'Impact à ceux de l'Etude de Base et de l'Enquête Sociale, menées avant la mise en œuvre du Projet Pilote et analyser les changements intervenus dans les comportements et la perception.

(2) Méthodologie

L'Etude d'Impact a été menée à l'aide de questionnaires et entretiens structurés comme

instruments de mesure de l'impact. Le questionnaire a ciblé les animateurs/mères-assistantes et les maîtres des écoles primaires situés à proximité des CTP, tandis que les entretiens structurés s'adressaient aux parents et aux membres du Comité de Gestion dû au niveau d'alphabétisation des sondés. Les échantillons de chaque groupe ciblé sont indiqués dans le Tableau 3.16.

Tableau 3.16 Echantillons de chaque groupe ciblé par l'Etude d'Impact

	Hommes	Femmes	Total
Parents de 4 CTPs	40	40	80
Parents non participants par communauté	20	20	40
Animateurs et mères-assistantes	1	13	14
Membres des Comités de Gestion des CTP	N/D	N/D	16
Instituteurs des écoles primaires avoisinant les CTPs	N/D	N/D	9

Source: Jica Study Team

(3) Résultats et analyse

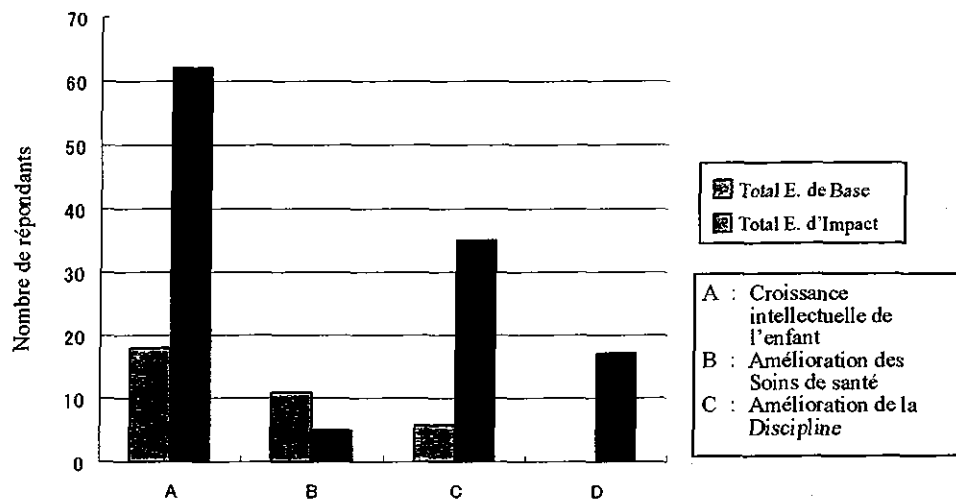
Les résultats de l'Etude d'Impact ainsi que l'analyse qui en a été faite sont présentés ci-dessous. Comme indiqué dans le Tableau 3.16, les échantillons de certains groupes ciblés étaient trop insuffisants pour permettre une analyse uniquement basée sur le pourcentage et risquaient de fausser les résultats. Par conséquent, les analyses qui suivent présentent les résultats en chiffres et en pourcentage.

1) Réponses de parents d'enfants inscrits à la CTP

a) L'impact de la CTP sur l'éducation des enfants

Il ressort du questionnaire à choix multiple utilisé dans les entretiens que les parents reconnaissent la Croissance Intellectuelle des Enfants (77,5%), et l'Amélioration de la discipline (43,8%) comme étant les effets majeurs de la CTP, tandis que la Préparation à l'entrée à l'école primaire (21,3%) et l'Amélioration sanitaire (6,3%) sont reconnus comme relativement faibles. Les autres réponses furent: Enfants devenus plus sociables; Enfants devenus plus hygiéniques; Croissance mentale; Les enfants peuvent séjourner dans un environnement sûr, à savoir la CTP.

Figure 3.5 Impacts de la CTP sur le développement de l'enfant



Source: JICA Study Team

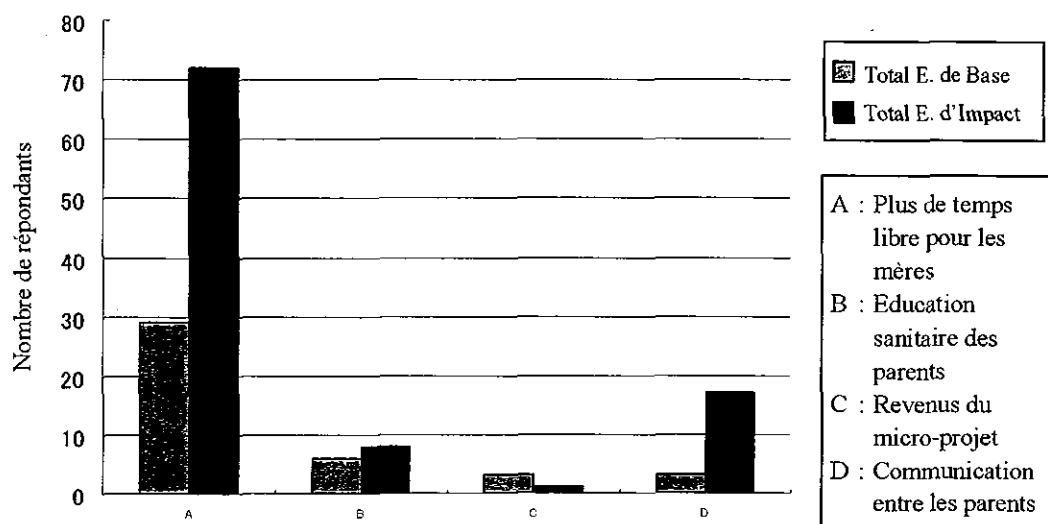
Comparé à l'Enquête de Base, le nombre de réponses " Croissance Intellectuelle des Enfants ", "Amélioration de la discipline " et "Préparation à l'entrée à l'école primaire" a augmenté.

D'autre part, l'appréciation de l'aspect médical enregistre une baisse. Les commentaires sur "Autres" ont été plus diversifiés indiquant que les parents reconnaissent que de nombreux changements se sont opérés chez leurs enfants, plus particulièrement au niveau de leur croissance.

b) Impact de la CTP sur les parents

Selon le questionnaire à choix multiple, les impacts sur les parents sont: 1) Plus de temps libre pour les mères (90%), 2) Communication entre parents (21,3%), 3) Education à la santé pour les parents (10%), et 4) Revenus issus des micro-projets (1,3%). En outre, les mères ont déclaré que leur charge de travail avait diminué et que leurs enfants pouvaient séjourner dans un environnement sécurisé.

Figure 3.6 Impacts de la CTP sur les parents



Source: JICA Study Team

Tant les hommes que les femmes affirment que les mères ont plus de temps libre, comparé aux résultats de l'Enquête de base. Cela démontre que la CTP contribue à la vie communautaire en réduisant la charge de travail des femmes. De la même manière, le fait que le nombre de réponses à "Communication entre parents" ait nettement augmenté implique que la CTP a joué un rôle de centre communautaire.

c) Impacts de la CTP sur la Communauté

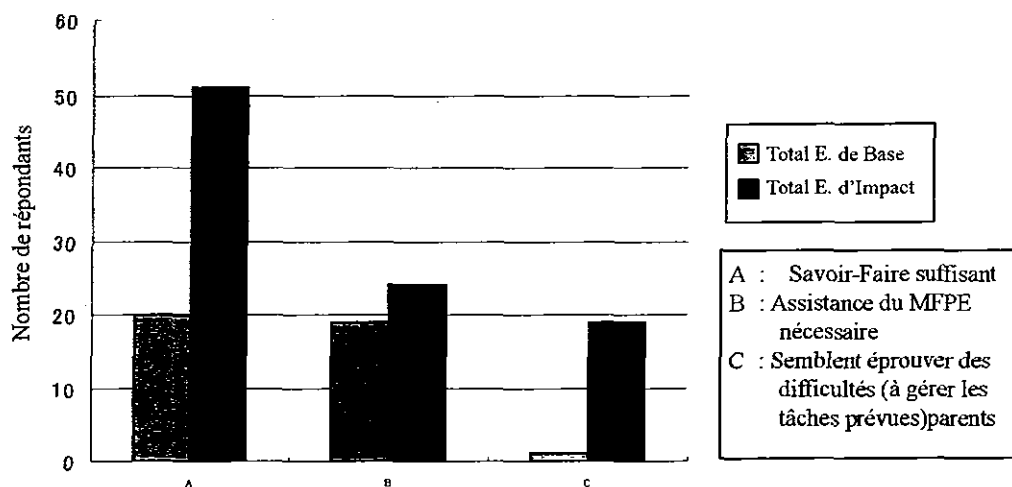
Les impacts sur la communauté ont été: 1) Solidarité renforcée au sein de la communauté (66,3%), 2) Meilleure sensibilisation à l'utilité de l'éducation préscolaire (52,5%), 3) Meilleures opportunités d'accroître les revenus (6,3%), et 4) Meilleure sensibilisation à la prise en charge sanitaire des enfants (6,3%). Il a également été mentionné que les CTP constituaient une bonne opportunité de raffermir les liens entre résidents et entre enfants, les parents disposant de plus de temps libre et de loisirs.

Sachant que l'objectif final de l'Etude est d'améliorer l'environnement des enfants par le développement de la petite enfance et d'accroître la durabilité à travers la participation de la collectivité, les résultats de cette étude nous donne des indications permettant de développer les fondations et atteindre notre objectif final.

d) performances des animateurs/mères-assistantes

La performance des animateurs a été évaluée: 1) Leur savoir-faire est suffisant (63,8%), 2) Nécessité d'un appui du MEPCTP (52,5%), et 3) Apparemment difficile de gérer les tâches assignées (23,8%). Si la majorité a apprécié leur performance, déclarant qu'ils travaillent dur, leur niveau de performance laisse encore à désirer. Par conséquent, il est suggéré à la collectivité d'apporter son aide aux animateurs/mères-assistantes.

Figure 3.7 Performance des animateurs et des mères-assistantes



Source: JICA Study Team

La réponse "Acquérir assez de connaissances" obtient beaucoup plus de points que lors de l'Etude de Base. Cela indique que les parents ont évalué les animateurs/mères-assistantes à la hausse.

A Camp Navétane, le nombre de réponses "Semble difficile (de gérer les tâches assignées) a augmenté. Les parents estiment probablement que les animateurs/mères-assistantes rencontrent des difficultés à cause du nombre élevé d'enfants fréquentant la CTP.

e) Performances du Comité de Gestion

La performance du Comité de Gestion a été évaluée: 1) Bonne gestion de la CTP (67,5%), 2) Nécessité d'être appuyé par le MEPCTP (31,3%), et 3) Insatisfaisant/amélioration nécessaire (7,5%).

Le niveau de satisfaction par rapport aux activités du Comité de Gestion a augmenté lors de l'Etude d'Impact. La majorité s'est dite satisfaite de la performance du Comité de Gestion. En particulier, à Sagna, ils ont tous

répondu par A "Bonne gestion de la CTP", ceci montre que le Comité de Gestion et les parents entretiennent de bonnes relations.

2) Réponses recueillies auprès de parents d'enfants non inscrits à la CTP

97,5% des répondants ont déclaré leur intention d'envoyer leurs enfants à la CTP. Cela indique que les populations avoisinantes ont noté un certain nombre de changements manifestes chez les enfants après qu'ils aient commencé à fréquenter la CTP et reconnaissent l'utilité de la CTP.

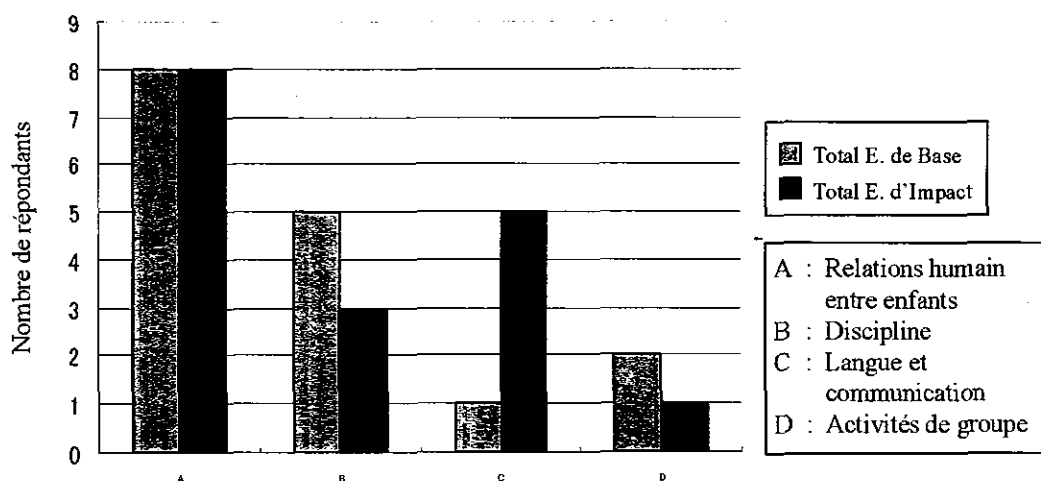
Les raisons motivant leur intention d'envoyer leurs enfants à la CTP sont: 1) Une bonne éducation (90%), 2) Une prise en charge sanitaire (7,5%) et 3) Se libérer de la responsabilité de prendre soin de l'enfant (7,5%). Autres réponses: Amélioration des habitudes (hygiéniques), et Devenus plus intelligents.

3) Réponses données par les animateurs et les mères-assistantes

a) Matière la plus importante enseignée en CTP

Dans cette étude, selon les animateurs, les matières les plus importantes enseignées en CTP sont: 1) Les relations humaines entre les enfants (57,1%), 2) La langue et la communication (35,7%), 3) La discipline (21,4%), et 4) Les activités de groupe (7,1%).

Figure 3.8 Matières les plus importantes enseignées en CTP



Source: JICA Study Team

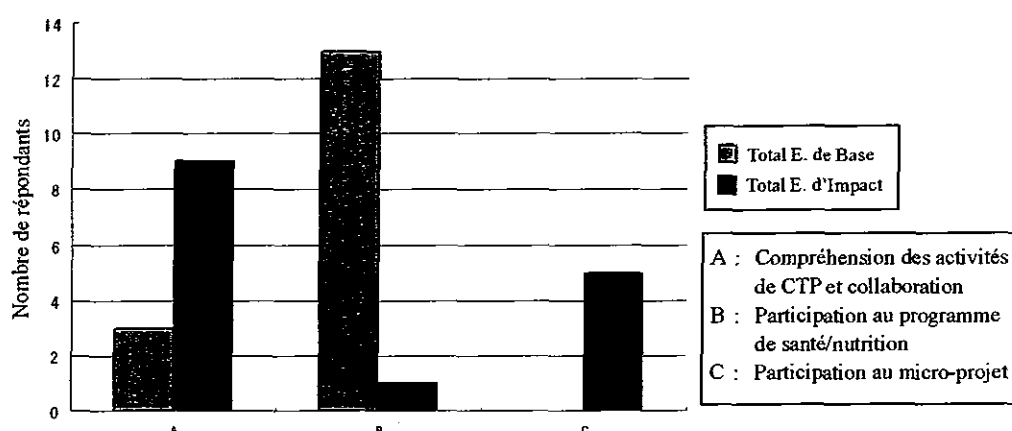
Comparé à l'Etude de Base, les aptitudes des animateurs/mères-assistantes en matière de langue et communication se sont sensiblement améliorées.

Les animateurs/mères assistantes mettent l'accent sur les relations humaines entre les enfants. Cependant, les parents se focalisent sur les "Activités Educatives."

b) Contributions majeures des participants

Les animateurs/mères-assistantes apprécient: 1) La compréhension des activités de la CTP et la collaboration (64,3%), 2) La Participation au micro-projet (35,7%), et 3) La Participation au programme de santé/nutrition (7,1%).

Figure 3.9 Contributions majeures des participants



Source: JICA Study Team

Comparé à l'Etude de Base, la réponse "Participation au programme de santé/nutrition" a remarquablement baissé tandis que le nombre de réponses "Compréhension des activités de la CTP et collaboration" a extraordinairement augmenté.

L'augmentation du nombre de réponses à "Participation au Micro-projet" indique qu'ils escomptent une meilleure exploitation du micro-projet.

c) Auto-évaluation de la performance des animateurs/mères-assistantes

Les animateurs/mères-assistantes sont très sévères avec eux-mêmes. 78,6% reconnaissent la nécessité de s'améliorer tandis que 14,3% ont jugé que leur performance était "Bonne" contre 7,1% "Très bonne".

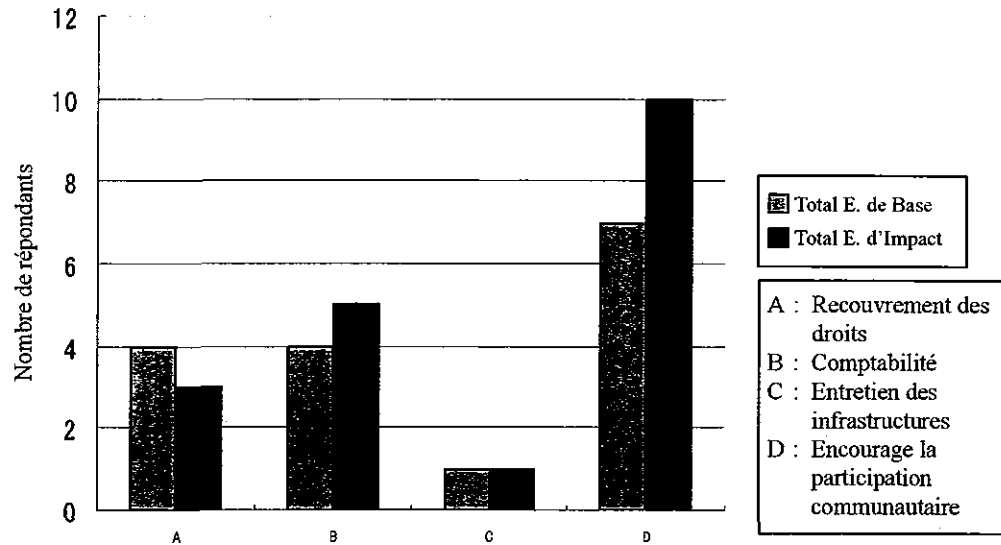
Cela montre qu'ils reconnaissent les limites de leurs capacités, bien qu'ayant gagné un peu d'assurance à travers l'exploitation de la CTP.

4) Réponses des membres du Comité de Gestion

a) Fonctions majeures du Comité de Gestion de la CTP

Le Comité de Gestion reconnaît l'importance de son rôle comme suit: 1) Encourager la participation communautaire (62,5%), 2) Comptabilité (31,3%), 3) Recouvrement des droits (18,8%), et 4) Entretien des Installations (6,3%). Ils estiment également qu'ils ont un rôle important à jouer pour encourager les parents à envoyer leurs enfants à la CTP.

Figure 3.10 Rôles majeurs du Comité de Gestion de la CTP



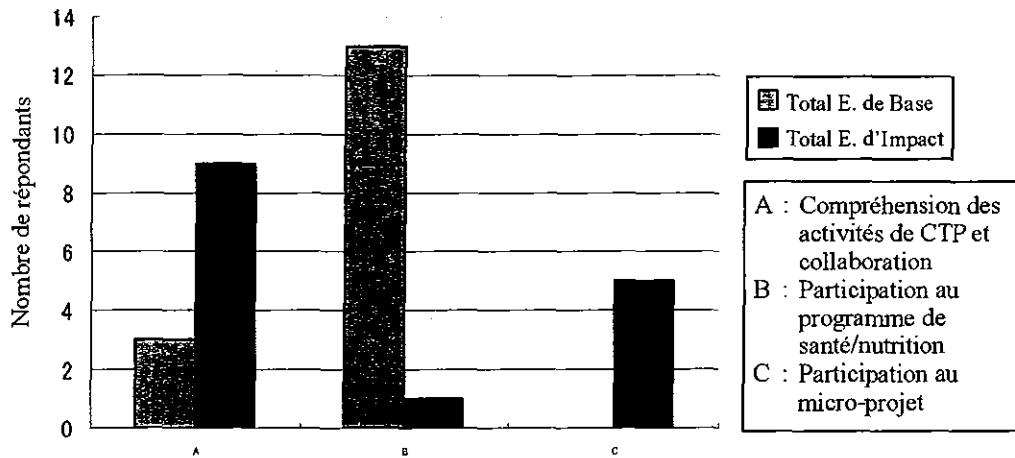
Source: JICA Study Team

Comparé aux Etudes de Base, la réponse "Encourager la participation communautaire" a augmenté de 20%. La raison en est probablement que le Comité de Gestion a compris sa fonction.

b) Contributions majeures des participants

Les contributions majeures des participants sont: 1) Compréhension des activités de la CTP et collaboration (64,3%), 2) Participation au Micro-projet (35,7%) et 3) participation au programme de santé/nutrition (7,1%). Le "Règlement régulier des droits" demeure une préoccupation majeure après la mise en exploitation de la CTP.

Figure 3.11 Contributions majeures des participants



Source: JICA Study Team

c) Performance des animateurs/mères-assistantes

Concernant la performance des animateurs/mères-assistantes, l'ensemble des membres du Comité de Gestion l'ont jugée Bonne (87,5%) ou Assez bonne (12,5%). Cela montre que les membres du Comité de Gestion apprécient les activités des animateurs/mères-assistantes.

5) Réponses des maîtres de l'école primaire avoisinante

a) Différence entre les enfants ayant reçu une éducation préscolaire à la CTP et les enfants n'ayant reçu aucune éducation préscolaire

Cette étude a mesuré l'impact sur les enfants ayant fréquenté une CTP. La majorité a reconnu une différence entre les enfants issus de la CTP et les autres. La communauté commence à reconnaître le rôle de la CTP.

Tableau 3. 17 Impact sur les enfants issus de la CTP

	Touba Kaolack	Sagna	Camp Navétane	Sinthiou Malème	Total	(%)
Oui	2	2	2	2	8	88,9
Non	1				1	11,1
Ne sait pas					0	0,0
Total	3	2	2	2	9	

b) Avantages des enfants issus de la CTP

Du point de vue de la différence entre les enfants, les avantages des enfants issus de la CTP sont: 1) Savent comment saluer et saluent souvent (25%), 2) S'expriment bien (25%), 3) Sont très disciplinés (25%), 4) comprennent très bien le wolof et le français (12,5%), et 5) Se concentrent très bien en classe (12,5%). Les autres avantages sont: ils s'habituent rapidement à la vie scolaire; Certains enfants font preuve de leadership en classe.

Tableau 3.18 Avantages des enfants issus de la CTP

	Touba Kaolack	Sagna	Camp Navétane	Sinthiou Malème	Total	(%)
A		1			1	12,5
B		2			2	25,0
C			1	1	2	25,0
D		1		1	2	25,0
E		1			1	12,5
Total	0	5	1	2	8	

3.5 Evaluation du Projet Pilote

Le Projet Pilote a été évalué en déterminant les effets de la CTP à l'issue de deux exercices. Pour les besoins de l'évaluation, les effets directs et indirects ont été énumérés comme indiqué ci-dessous. L'évaluation globale du Projet Pilote a été effectuée sur la base de ces effets.

(1) Effets directs

Les effets directs ont été classés entre : les effets sur les enfants et sur le DPE, les effets sur les mères/la famille et les effets sur la communauté .

1) Effets sur les enfants et sur le DPE

- a) Les parents et la communauté ont reconnu les améliorations intervenues dans l'éducation de la petite enfance, notamment une plus grande discipline, une plus grande intelligence, etc.
- b) Amélioration de la santé et de la nutrition (environnement sanitaire) des enfants, notamment une meilleure prévalence de la vaccination, une meilleure connaissance de la nutrition et de la santé.
- c) Conscience accrue des droits de l'enfant, notamment une progression dans la déclaration des naissances.

2) Effets sur les mères/la famille

- a) Allègement de la charge de travail des mères qui sont en mesure de mieux prendre soin de leurs enfants, si l'on en juge par le nombre de parents affirmant que "les mères ont beaucoup plus de temps libre", ce qui contribue à une amélioration de la vie familiale à travers la diversification et la possibilité d'avoir des revenus supplémentaires".
- b) Connaissances accrues en matière de santé et de nutrition, ce qui contribue non seulement à la vie de l'enfant mais également à celle de toute la famille.
- c) Renforcement des liens familiaux à travers une forte implication des populations de base dans les activités de la CTP.

3) Effets sur la communauté

- a) Intégration des communautés à travers le fonctionnement de la CTP, dans le cadre de la participation communautaire.
- b) Autonomie accrue de la communauté par:
 - La formation des animateurs/mères-assistantes, devenus responsables du fonctionnement quotidien de la CTP
 - Le Comité de Gestion choisi au sein de la communauté, gère et contrôle l'exploitation globale de la CTP

(2) Effets indirects

1) Participation communautaire et appropriation valorisées

Il y a eu une implication forte de la communauté de base à toutes les étapes du projet, de la planification et la réalisation. Même les animateurs/mères-assistantes ont été choisis au sein de la communauté et formés, alors que les Comités de Gestion ont été juste mis en place pour l'exploitation et la gestion de la CTP avec l'implication des représentants de la communauté. En l'espace d'une année d'exploitation, la participation communautaire s'est améliorée, et la communauté s'est appropriée les CTP, dont le fonctionnement effectif était assuré par les animateurs/mères-assistantes et les Comités de Gestion. Il existe d'autres exemples d'appropriation tels que la recherche de fonds pour l'exploitation de la CTP, l'organisation de soirées dansantes et de combats de lutte traditionnelle. Le fait que la deuxième année de la CTP ait pu démarrer sans faille avec seulement l'aide des gens de la communauté, indique que le sens de l'appropriation est déjà garanti.

2) Fonction de centre communautaire

La CTP est une sorte de Centre communautaire pour les parents et grands-parents qui viennent à la CTP chercher les enfants.

La classe des mères est une bonne opportunité pour le personnel des structures médicales de communiquer des informations utiles aux mères des enfants. En outre, à Touba Kaolack, ils ont organisé une classe d'alphabétisation, et à Sagna, il y a un cours d'apprentissage du Coran après l'école

Le réseau de mères adjacent a été renforcé par diverses opportunités telles que la classe des mères et le micro-projet.

Ces exemples montrent que la CTP fonctionne non seulement comme infrastructure préscolaire, mais également comme un pôle de convergence pour la communauté.

A travers ces activités, la CTP produit des impacts considérables contribuant à raffermir les liens et la solidarité au sein de la communauté.

3) Promotion de la décentralisation

Après l'achèvement des travaux de construction, le fonctionnement de la CTP a été confié à la communauté locale ou au Comité de Gestion. En réalité, la plupart des dépenses effectuées dans le cadre du fonctionnement de la CTP ont été tirées des droits d'inscriptions et des droits de scolarité mensuels, tandis que d'autres activités de collecte de fonds étaient mises en œuvre pour parer à une éventuelle rupture de fonds. D'autres fonds ont été également collectés auprès des autorités régionales ou communautaires, mais à part cela aucune autre assistance financière n'est venue de l'Etat. A travers ces activités, la décentralisation, une des nouvelles politiques de l'Etat, a pu être promue.

Encadré 3.8 La CTP comme centre de diffusion d'informations auprès de la communauté

La classe des mères essentiellement dispensée par des moniteurs deux fois par mois commence à jouer un rôle important pour diffuser des informations au sein de la communauté. Les classes de santé et de nutrition sont tout particulièrement prisées des femmes.

L'infirmière du dispensaire de Sintiou Maleme a proposé: "Seuls les patients viennent à l'hôpital mais beaucoup d'informations utiles pourraient être données aux bien-portants," et a participé bénévolement à la classe des mères.

A Touba Kaolack, le personnel du dispensaire participe à chaque classe des mères et les informations médicales de type, "Grâce au donneur X, nous avons eu des vaccins à bas prix" sont très appréciées.

Même si le Sénégal jouit encore d'une structure familiale étendue, la classe des mères reste un bon lieu de rencontre pour les mères qui peuvent y discuter de leurs soucis parentaux.

(3) Evaluation globale

A partir de l'évaluation des effets de la CTP, nous pouvons récapituler l'évaluation globale de la CTP de la manière suivante:

- 1) Une approche holistique, qui est, d'une manière générale, très efficace dans le DPE, peut être réalisée dans les CTP.
- 2) Le modèle appliqué de CTP-JICA peut servir de référence pour les perspectives de développement, en matière de conception physique et de dispositif organisationnel/de mise en œuvre.
- 3) L'exploitation des CTP peut être financièrement viable sous réserve de certaines conditions.

3.6 Conditions de viabilité de la CTP

Si l'on en juge de par les résultats du Projet Pilote, il semble très possible d'assurer la viabilité, sous réserve que certaines conditions soient remplies. Les principaux critères de viabilité sont décrits ci-dessous.

(1) Choix des sites

Le choix des sites est très important pour assurer une exploitation durable. Pour garantir la viabilité, certains facteurs essentiels, tels la présence de leaders et l'expérience des coopératives sont nécessaires. Pour les sites qui ne disposent pas de ces ressources humaines, une certaine formation du personnel est nécessaire au stade préparatoire de la mise en place de la CTP.

Un minimum d'infrastructures et d'aménagements, tels que l'alimentation en eau, d'infrastructures sanitaires et d'écoles primaires à proximité du site proposé sont les conditions nécessaires.

Un autre facteur important dans le choix du site est la vérification du niveau de revenus des résidents. Si un site où les populations ont un faible pouvoir d'achat est choisi, il faudra prendre en considération la nécessité d'avoir des subventions spéciales pour un fonctionnement durable.

(2) Prise de conscience de la communauté vis-à-vis de la CTP

A l'heure actuelle, la CTP est exploitée à l'initiative de la population locale. Il n'est cependant pas facile d'assurer le paiement des salaires du personnel de la CTP et l'entretien des infrastructures.

Il existe cependant au Sénégal des coopératives d'alimentation en eau chargées de recouvrir les redevances et d'entretenir les infrastructures. Il s'agit des infrastructures d'alimentation en eau. Ces organisations qui s'occupent de l'eau ont déjà acquis les compétences nécessaires en gestion et sont dotées d'un certain pouvoir économique. Le fait est que si les résidents considèrent que la CTP est aussi importante que l'eau, les droits de la CTP pourront être acquittés et contrôlés. Donc, une campagne de sensibilisation intense de la communauté mettant à profit l'expérience des CTP acquise dans le cadre de la présente Etude, afin de faire comprendre aux gens l'importance du développement de la petite enfance et les résultats attendus de la CTP, est indispensable.

(3) Prise en compte consciencieuse du contexte social

Pour que la CTP soit enracinée dans la communauté, il faut qu'elle soit acceptée par les résidents de la localité et il est capital de prendre en considération le contexte social et culturel.

Lors de la sélection des membres du Comité de Gestion, du Comité de Supervision, des animateurs/mères-assistantes et lors de l'inscription des enfants, il conviendra de veiller à l'équilibre entre les groupes ethniques, les genres, l'âge et autres facteurs sociaux pour éviter toute réclamation de la part des résidents.

(4) Assistance soutenue de l'Etat et soutien des autres bailleurs

Il est en principe prévu que la construction des CTP soit financée par l'Etat, alors que son exploitation et entretien incomberont essentiellement à la communauté. Cependant, une assistance soutenue de l'Etat s'impose, en particulier pour les communautés des zones rurales où les revenus des populations sont limités. En réalité, certains sites de notre Projet Pilote ont bénéficié de l'assistance financière de la communauté, des pouvoirs locaux/municipaux. En dehors de cela, une grande amélioration ou une réhabilitation des CTP nécessite de gros moyens, que la communauté à elle seule, pourra difficilement prendre en charge. Pour cela une subvention doit être donnée par l'Etat ou les collectivités régionales

Actuellement, le PAM fournit régulièrement aux CTP de la nourriture pour améliorer la nutrition des enfants ainsi que du matériel. Pour assurer un fonctionnement pérenne des CTP, la coopération avec ces organisations est très importante.

L'assistance financière et autres soutiens apportés aux CTP-JICA afin d'appuyer le fonctionnement des CTP est résumé ci-dessous.

Tableau 3.19 Assistance financière fournie aux CTP

	Touba Kaolack	Sagna	Camp Navétane	Sintiou Malème
Ville	Fonds alloués à l'exploitation. Prévoit d'institutionnaliser l'allocation budgétaire.	N/D	N/D	N/D
Conseil Rural	N/D	N/D	N/D	Le Conseil Rural a alloué des fonds ces deux dernières années. Tente d'institutionnaliser son assistance.
Communauté	Les membres du Conseil de Gestion travaillent bénévolement pour la CTP.	Les membres du Conseil de Gestion travaillent bénévolement pour la CTP.	Les membres du Conseil de Gestion travaillent bénévolement pour la CTP.	Les membres du Conseil de Gestion travaillent bénévolement pour la CTP.

Source: JICA Study Team

Remarque: Le Gouverneur de Tambacounda, notamment, a apporté un soutien extrêmement important au fonctionnement de la CTP.

Encadré 3.9 Aide financière de la part des pouvoirs locaux et leur approche

La CTP de Sintiou Maleme, située en zone rurale au Tambacounda, a reçu une aide financière de la collectivité rurale pendant deux années de suite qui devrait être intégrée dans le budget annuel.

Au Sénégal, les unités administratives sont, par ordre décroissant, la région, la préfecture, le comté, la collectivité rurale et le village tandis que la collectivité rurale semble être l'unité la plus flexible pour répondre aux besoins de la communauté.

L'expérience de Sintiou Maleme montre les conditions sous lesquelles la collectivité rurale peut garantir le budget chaque année.

-Si la collectivité rurale est composée de plusieurs villages, ils n'ont pas tous les mêmes capacités. Il y a en général un village principal qui joue le rôle principal de Conseil. Ce type de village tend à recevoir le budget plus facilement que les autres.

-Si le conseiller était inclus dans le Comité de Surveillance, il pourrait suivre les activités de la CTP de plus près et en saisir les effets positifs. En conséquence, il s'efforcerait de sécuriser le budget.

Il va sans dire que le Comité de Gestion ne doit cesser de pétitionner pour sécuriser le budget. A l'instar de Sagna, une visite de la CTP par les conseillers semble s'imposer pour en démontrer l'importance.

(5) Micro-projets sélectifs en vue d'une mobilisation de fonds

Dans le Projet Pilote, plusieurs micro-projets ont été introduits pour renforcer la viabilité financière de la CTP. Ainsi, avec un minimum d'efforts, les micro-projets ont pu appuyer le fonctionnement de la CTP.

A travers cette expérience, les leçons suivantes ont été tirées:

- Les activités de micro-projet doivent être simples et sans procédure compliquée;
- Les activités de micro-projet doivent inclure autant de participants que possible, garantissant ainsi la transparence pour la communauté;
- Les activités de micro-projet doivent être des activités dans lesquelles les membres de la communauté ont beaucoup d'expérience et maîtrisent les problèmes;
- Les activités de micro-projet doivent générer rapidement des revenus en espèces;
- Non seulement des stages techniques, mais également quelques instructions sur les procédures allant de la vente des produits à l'obtention de bénéfices doivent être données.

Pour assurer l'exploitation durable des CTP, le micro-projet choisi doit être présenté en tenant pleinement compte des aspects ci-dessus.

(6) Collaboration avec les écoles primaires et dispensaires voisins

La collaboration avec les écoles primaires et les dispensaires semble très importante pour le succès du fonctionnement des CTP. Dans le cadre du Projet Pilote, les enseignants des écoles primaires et les infirmières des dispensaires donnent aux animateurs des CTP des conseils sur la façon de s'occuper des enfants. Les Directeurs des écoles primaires et les infirmières des dispensaires sont devenus des membres du Comité de Gestion de la CTP et fournissent des conseils précieux aux membres de la CTP.

3.7 Leçons tirées de l'exploitation des CTP

Plusieurs leçons ont été tirées de l'exploitation pilote des CTP. Les points majeurs sont résumés dans le Tableau 3.20.

Tableau 3.20 Leçons tirées de l'exploitation des CTP

Rubriques	Leçons tirées
<p>1. Sélection du site</p> <p>- A Sagna, le faible niveau de revenus domestiques a nuit à la viabilité de la CTP.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - La présence de leaders communautaires et de coopératives actives est l'un des facteurs déterminants pour la viabilité des CTP. - L'existence d'écoles primaires et d'infrastructures sanitaires à proximité des CTP est indispensable. - Le niveau de revenus de la communauté doit être analysé afin de déterminer la capacité des gens à payer.
<p>2. Sensibilisation et appréciation de la communauté</p> <p>- Pour faire comprendre aux gens l'importance de la CTP, la JICA Study Team a pris l'exemple de l'expérience en matière d'organisation gestionnaire de l'eau.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - La sensibilisation et la compréhension du DPE et de la CTP sont essentiels à la viabilité des CTP.
<p>3. Analyse sociale</p> <p>- Les groupes ethniques étant plus diversifiés à Sintiou Malème, la sélection des membres du Comité de Gestion a été opérée avec beaucoup d'attention.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Il convient de tenir dûment compte des groupes ethniques, du genre, de l'âge et autre facteurs sociaux tels que les handicaps dans la sélection des membres du Comité de Gestion.
<p>4. Soutien continu de l'Etat/des bailleurs</p> <p>- Sintiou Malem a reçu une aide financière de la collectivité rurale qui a amélioré la viabilité financière de la CTP.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Le fonctionnement des CTP nécessite un monitoring de l'Etat. - Les relations publiques sont importantes pour obtenir le soutien des partenaires au développement.
<p>5. Micro-projet</p> <p>- Le moulin à farine introduit à Sagna a généré des revenus importants pour la CTP, tandis que les autres micro-projets de teinture et couture introduits sur les 3 autres sites n'ont pas répondu aux attentes.</p>	<p>Les questions suivantes ont été prises en compte dans la mise en oeuvre des micro-projets :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les activités de Micro-projet doivent impliquer autant de participants issus de la communauté que possible afin de garantir la transparence. - Une production rapide, y compris d'argent, est efficace pour maintenir l'intérêt et la motivation chez les gens. - Des conseils en matière de commercialisation et de technologie de production sont indispensables.
<p>6. Bénévoles de la CTP</p> <p>-Pour prendre soin des enfants de 2 ans à la CTP, des grands-mères et du personnel auxiliaire ont participé.</p>	<p>Le soutien de bénévoles ("grands-mères") est utile pour:</p> <ul style="list-style-type: none"> - Prendre soin des enfants, notamment en cas de dépassement d'effectifs. - Prendre soin des enfants de 2 ans (initialement, la CTP ne devait pas accueillir les enfants de 2 ans)
<p>7. Mise en réseau avec les infrastructures avoisinantes</p> <p>- La collaboration avec les infrastructures avoisinantes de type école primaire et dispensaire ont promu l'approche holistique retenue pour les CTP.</p>	<p>La mise en réseau avec les infrastructures avoisinantes présente les avantages suivants:</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les frères et sœurs plus âgés fréquentant les écoles primaires avoisinantes viennent à la CTP pour communiquer avec leurs cadets. - Les maîtres des écoles primaires fournissent du matériel didactique aux animateurs des CTP. - Les médecins et infirmières des dispensaires avoisinants donnent des conseils sur les soins à apporter aux enfants de la CTP. - Les directeurs des écoles primaires et les infirmières sont de bons candidats comme membres du Comité de Gestion. - Les infirmières des dispensaires donnent des conseils sur la nutrition et la vaccination dans les classes des mères des CTP.

CHAPITRE 4 PLAN DIRECTEUR DE L'AMELIORATION DE L'ENVIRONNEMENT DE LA PETITE ENFANCE (REGIONS DE KAOLACK ET TAMBACOUNDA)

4.1 Approche et objectifs du Plan Directeur

L'objectif général du Plan Directeur consiste à promouvoir le développement de la petite enfance (DPE) dans les régions de Kaolack et Tambacounda. Le Plan Directeur a été préparé à l'intention de l'ANCTP, organe chargé du DPE au Sénégal. Il est en conséquence préconisé que les initiatives visant à mettre en œuvre les plans d'amélioration proposés dans le Plan Directeur soient prises par l'ANCTP en collaboration avec les ministères concernés. Les bénéficiaires du Plan Directeur sont la petite enfance (0 à 6 ans), les membres de leur famille et éventuellement les collectivités des régions de Kaolack et Tambacounda.

4.1.1 Objectifs et approche générale

Le Plan Directeur a pour objectifs majeurs de formuler des plans visant à améliorer l'environnement de la petite enfance dans les régions de Kaolack et Tambacounda, et d'atteindre les buts de la Politique Nationale pour l'Amélioration Intégrée de la Petite Enfance (NPIECD) conformément aux stratégies mondiales se rapportant au DPE.

En vue d'atteindre ces objectifs, la construction et l'exploitation de Cases des Tout-Petits (CTP), préconisée par le Président du Sénégal et promue par l'ANCTP, ont été adoptées au titre de Projet Pilote de la présente Etude. La mise en œuvre du Projet Pilote a mis en évidence l'efficacité des CTP pour promouvoir le DPE suivant une approche holistique ainsi que leur impact positif sur l'environnement de la petite enfance. Les plans d'amélioration formulés sont ainsi essentiellement axés sur l'expansion des CTP en faveur du DPE dans les deux régions couvertes par le Plan Directeur.

En outre, le Plan Directeur propose des plans d'amélioration relatifs au développement organisationnel, au renforcement des capacités et à l'élaboration des politiques au niveau national, compte dûment tenu des aspects suivants :

- 1) Les problèmes et contraintes prévalant dans les régions de Kaolack et Tambacounda sont très similaires à ceux d'autres régions, comme indiqué au Chapitre 2.
- 2) Il est nécessaire de formuler des plans d'amélioration au niveau national pour résoudre les problèmes et contraintes prévalant dans les régions de Kaolack et Tambacounda.

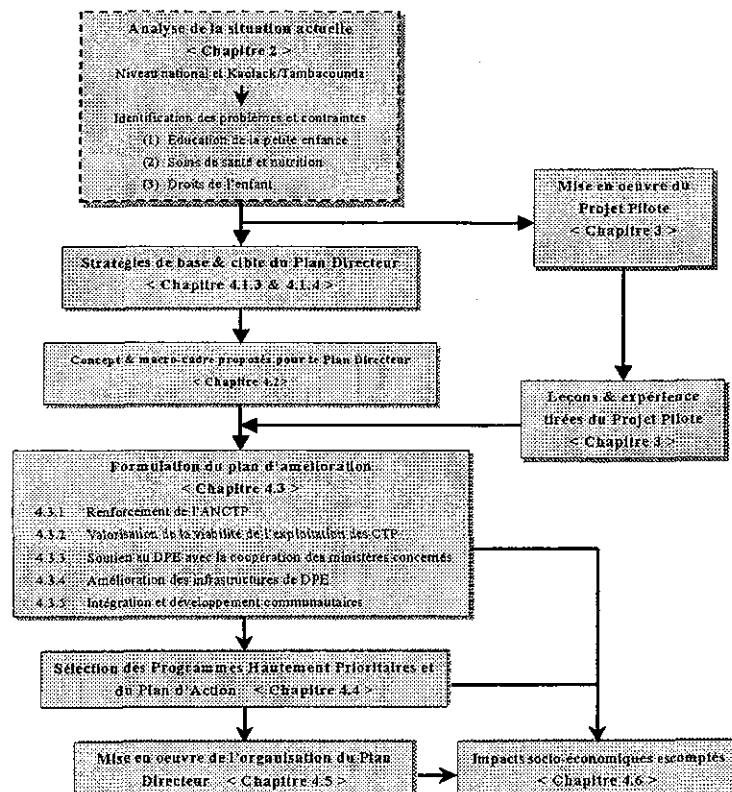
4.1.2 Approche du Plan Directeur

L'approche suivante a été adoptée pour formuler le Plan Directeur:

- 1) Identification des problèmes et contraintes se rapportant au DPE dans les régions de Kaolack et Tambacounda ainsi que dans l'ensemble du Sénégal à l'issue de l'examen de la situation actuelle;
- 2) Formulation des stratégies de base pour préparer le Plan Directeur;
- 3) Détermination des cibles du DPE dans les régions de Kaolack et Tambacounda et dans l'ensemble du Sénégal (2015 est l'année ciblée);
- 4) Mise en oeuvre de l'exploitation et gestion des CTP au titre de Projet Pilote dans les régions de Kaolack et Tambacounda;
- 5) Compilation des enseignements tirés de l'expérience du Projet Pilote;
- 6) Formulation du Plan Directeur du DPE dans les régions de Kaolack et Tambacounda, dont les plans d'amélioration relatifs au développement organisationnel et au renforcement des capacités au niveau national; et
- 7) Sélection des programmes prioritaires et préparation du plan d'action.

Les procédures adoptées pour formuler le Plan Directeur sont indiquées en Figure 4.1.

Figure 4.1 Approche retenue pour la formulation du Plan Directeur



Source: JICA Study Team

4.1.3 Stratégies de base

Dans la formulation du Plan Directeur, les aspects suivants ont été pris en compte au titre des stratégies de base.

(1) Préparation de plans d'amélioration réalisables

Les indicateurs de l'environnement de la petite enfance, tels que le taux de préscolarisation, la santé et la nutrition sont en général, au Sénégal, très faibles comparé à ceux d'autres pays en développement. Encore plus grave, les indicateurs des régions de Kaolack et Tambacounda sont en deçà de la moyenne nationale enregistrée au Sénégal. Au vu de cette situation, un mouvement visant à améliorer le DPE par le biais de CTP a vu le jour sous l'initiative du Président Wade. Cela dit, le DPE basé sur les CTP ne saurait résoudre l'ensemble des problèmes et contraintes actuels. Compte tenu de cet aspect, l'Etude propose des buts précis et des plans d'amélioration envisageables.

(2) Plans de développement organisationnel au niveau national et Plan de développement de la petite enfance dans les régions de Kaolack et Tambacounda

L'objectif de l'Etude est d'élaborer un Plan Directeur du DPE dans les régions de Kaolack et Tambacounda. Cependant, les problèmes et contraintes prévalant dans ces deux régions sont très similaires à ceux d'autres régions du Sénégal. Pour s'y attaquer, en sus des plans d'amélioration du DPE dans les deux régions, le Plan Directeur propose des plans de formulation des politiques et de développement organisationnel au niveau national. Ces plans nationaux sont jugés indispensables pour améliorer le DPE dans les régions de Kaolack et Tambacounda.

(3) Formulation du Plan Directeur dans le cadre de la mise en oeuvre du Projet Pilote

Dans le cadre du Projet Pilote de la présente Etude, quatre (4) CTP ont été construites et exploitées dans les régions de Kaolack et Tambacounda avec la participation de la collectivité. Il est en conséquence clairement apparu que les CTP étaient en mesure de promouvoir le DPE à partir d'une approche holistique et que leurs effets sur l'environnement de la petite enfance s'avéraient plus positifs comparé à d'autres infrastructures de DPE telles que les écoles maternelles ou les jardins d'enfants.

Par conséquent, l'expérience et les enseignements dégagés de la mise en oeuvre des CTP ont été dûment mis à profit pour formuler le Plan Directeur, y compris des plans d'amélioration du développement organisationnel et de renforcement des capacités afin de réaliser la construction et l'exploitation durables des CTP dans les régions de

Kaolack et Tambacounda.

(4) Formulation du Plan d'Amélioration de l'ANCTP en tant qu'Agence d'Exécution

Outre l'ANCTP, divers ministères tels que le ME, le MS, le MPHAA et le MFDSSN ont travaillé sur le DPE au Sénégal. A l'heure actuelle, l'ANCTP, qui est responsable des CTP suivant une approche holistique, a un rôle important à jouer dans la préparation de la stratégie nationale de base pour le DPE. Il est par conséquent proposé que l'ANCTP soit l'Agence d'Exécution du Plan Directeur. Il est cependant nécessaire à l'ANCTP de promouvoir le DPE avec l'appui des autres ministères intéressés. Dans ce contexte, l'ANCTP doit être affectée au secrétariat du Comité Exécutif de Coordination du DPE, composé de représentants des ministères compétents, qui sera instauré afin de promouvoir le DPE et (Se reporter au Plan 1-5 proposé).

(5) Priorité à l'approche ascendante avec la participation de la collectivité

La mise en oeuvre du Projet Pilote a démontré que la participation de la collectivité était cruciale à la construction et à l'exploitation de CTP viables. L'approche ascendante, qui implique la participation communautaire, sera ainsi privilégiée pour réaliser le développement viable des CTP, en sus de la formulation des politiques et du renforcement des capacités à l'échelon national.

4.1.4 Cible du Plan Directeur

Avant de formuler le plan d'amélioration, le cadre socio-économique du Sénégal dans l'optique de l'année 2015 est à confirmer ; il s'agit de déterminer les cibles pour l'amélioration des sous-secteurs du DPE.

(1) Indicateurs démographiques et sociaux

Les projections démographiques pour le Sénégal à l'horizon 2015 ont été calculées à partir des données d'un document interne fourni par la Direction de la Planification des Ressources Humaines du Ministère de l'Economie et des Finances. La population totale du Sénégal devrait passer de 9,6 millions en 2000 à 14,5 millions en 2015. Le taux de croissance de la population va passer de 2,9 % actuellement à 2,5 % en 2015 dû à la diminution du taux de fécondité, qui va passer de 5,1 % à 4,1 % en 2015 et l'utilisation accrue de la contraception qui, de 8,1 % actuellement, va atteindre 23,2 % en 2015.

Sur la base des mêmes taux de croissance indiqués ci-dessus, la projection démographique a été calculée pour le Kaolack et le Tambacounda, comme indiqué dans le Tableau 4.1. Selon les estimations, la population totale va passer de 1,1 million en 2000 à 1,6 million au Kaolack et de 0,51 million à 0,77 million au Tambacounda d'ici

2015, et de 0,5 à 0,8 million au Tambacounda. D'ici 2015, le nombre d'enfants âgés de 0 à 6 ans devrait atteindre 384 000 dans la région de Kaolack, ce qui représente 23% de la population régionale, et 195 000 au Tambacounda, soit 25% de la population régionale. Les estimations prévoient que la population totale d'enfants âgés de 0 à 6 ans au Sénégal va passer de deux millions en 2000 à trois millions en 2015, soit 20% environ de la population totale sénégalaise.

Tableau 4.1 Estimations démographiques pour 2015 au Kaolack et au Tambacounda

Region	Age	2000	2005	2010	2015
Kaolack	Population totale	1100939	1273314	1458140	1656180
	0-6 ans	255365 (23%)	295348 (23%)	338219 (23%)	384154 (23%)
Tambacounda	Population totale	518040	599150	686119	779305
	0-6 ans	129899 (25%)	150237 (25%)	172045 (25%)	195412 (25%)
Sénégal	Population totale	9681292	11197100	12822400	14563900
	0-6 ans	2000726	2313981	2649864	3009761

Source: 2000 MFEC, 2005-2015 estimations de la JICA Study Team

La situation sociale du Sénégal en 2015 a été projetée dans le Document Stratégique de Réduction de la Pauvreté (DSRP) publié en décembre 2001.

Dans le secteur de l'éducation, l'enseignement primaire est considéré comme un facteur clé pour s'attaquer à la pauvreté. Le taux de scolarisation en primaire devrait passer de 70% en 2001 à 98% en 2015. Selon les projections, le taux de scolarisation des filles notamment devrait augmenter pour passer de 64% en 2001 à 98% en 2015.

Concernant l'éducation de la petite enfance, le Gouvernement du Sénégal vise à accroître le taux de préscolarisation de 1,6% en 2000 à 10% en 2010. A supposer que le nombre moyen de nouvelles inscriptions de 2000 à 2010 soit reconduit de 2010 à 2015, le taux de préscolarisation escompté sera de 12% ou plus en 2015.

Dans le secteur de la santé, la mise en œuvre des soins de santé maternelle et la réduction de la malnutrition chez les enfants constituent deux questions majeures. De 98 en 2000, le taux de mortalité des enfants de moins de 5 ans pour 1 000 naissances vivantes devrait diminuer à 50 en 2015. Les taux de couverture des naissances assistées par un personnel de santé, la vaccination et l'accès aux services de santé en moins de 30 minutes vont passer respectivement à 90%, 100% et 90% en 2015 alors qu'ils étaient tous inférieurs à 50% en 1998. Il est prévu que le taux de couverture de la consultation pré-natale passe de 67% en 1998 à 95% en 2015. Les taux de prévalence de l'atrophie et de l'insuffisance pondérale chez les enfants de moins de 5 ans passeront respectivement de 19% et 9% en 2001 à 3% et 1% en 2015.

(2) Cibles des sous-secteurs

Le Plan Directeur a déterminé des cibles dans chaque sous-secteur, notamment l'éducation de la petite enfance, la prise en charge sanitaire et la nutrition, et la protection des droits de l'enfant; sur la base de l'analyse de la situation actuelle compte dûment tenu des programmes nationaux de développement à long terme. Il convient cependant de noter que les chiffres cibles définis ici sont des chiffres indicatifs ou anticipés.

1) Education de la petite enfance

Afin de déterminer des cibles pour l'éducation préscolaire, une étude de simulation a été menée compte dûment tenu de la situation actuelle et des plans pour les régions de Kaolack et de Tambacounda. A partir des résultats présentés à l'Appendice 2, les cibles projetées ont été définies comme suit :

a) Taux de préscolarisation

La construction de CTP et de jardins d'enfants devrait faire progresser le taux de préscolarisation de 6,0% en 2010 et de 10,0% en 2015 au Kaolack, et de 7,0% en 2010 et 11,0% en 2015 au Tambacounda (la cible nationale étant de 10,0% en 2010).

b) Infrastructures préscolaires

En vue d'atteindre les cibles définies en matière de taux de préscolarisation, l'Etat va construire 75 CTP de 2004 à 2010 et 79 de 2011 à 2015 au Kaolack. Au Tambacounda, 52 CTP de 2004 à 2010 et 63 de 2011 à 2015 seront édifiées. Pour augmenter le nombre de structures préscolaires, il est nécessaire au secteur privé de construire des jardins d'enfants. Dans la région de Kaolack, 51 structures préscolaires privées seront construites de 2004 à 2010 et 48 de 2011 à 2015. A Tambacounda, 35 structures préscolaires privées seront construites de 2004 à 2010 et 41 de 2011 à 2015.

c) Effectif du personnel enseignant

Pour les CTP, les besoins en personnel sont estimés à 375 animateurs et mères-assistantes en 2010 et 728 en 2015 pour la région de Kaolack, contre 241 animateurs et mères-assistantes en 2010 et 498 en 2015 pour le Tambacounda. En outre, l'exploitation des nouvelles structures préscolaires nécessitera de recruter le nombre suivant d'animateurs: pour le Kaolack 222 animateurs en 2010 et 399 en 2015 et pour le Tambacounda 138 en 2010 et 262 en 2015.

2) Soins de santé, nutrition et protection

Concernant les soins de santé et la nutrition, les cibles ont été déterminées

pour les cinq indicateurs suivants:

a) Taux de mortalité chez les enfants de moins de cinq ans (TMM5)

Comme indiqué dans la section précédente, le taux national de mortalité chez les enfants de moins de cinq ans (pour 1 000 naissances vivantes) est estimé à 75 ou moins à l'horizon 2010 et 50 ou moins d'ici 2015. Au niveau régional, l'objectif du Plan Directeur est de, par rapport à la situation actuelle, réduire les chiffres actuels, qui sont de 198 pour Kaolack et 182 pour Tambacounda, à 100 ou moins en 2010 et 75 ou moins en 2015.

b) Couverture vaccinale

La couverture vaccinale nationale globale est ciblée à 95% en 2010 et 100% en 2015 comme indiqué dans la section précédente. L'objectif du Plan Directeur est d'augmenter la couverture actuelle (22,2% au Kaolack et 25,1% au Tambacounda) pour atteindre 50% en 2010 et 75% en 2015.

c) Situation nutritionnelle

Parmi les composantes de la nutrition, l'augmentation du pourcentage de mères qui allaitent leurs bébés exclusivement au sein jusqu'à 4-6 mois est la première priorité, avec une cible de 80% d'ici 2015. Le retard de croissance et l'insuffisance pondérale sont les principaux indicateurs nutritionnels pour lesquels la prévalence nationale va diminuer pour atteindre au minimum 5% et 3% d'ici 2010, et 3% et 1% d'ici 2015. Le Plan Directeur vise à réduire la prévalence de l'insuffisance pondérale, qui est actuellement de 24,7% au Kaolack et de 24,0% au Tambacounda, pour atteindre 15% en 2010 et 10% en 2015.

d) Déclaration de naissance

L'objectif national est d'augmenter le taux de déclaration des naissances, actuellement de 60%, à 80% d'ici 2005 et 100% d'ici 2010, et de maintenir ce pourcentage tout au long de l'année 2015. L'objectif du Plan Directeur est d'augmenter les taux au Kaolack et au Tambacounda, actuellement de 46,2% et 44,4% chacun, à 70% d'ici 2005, 90% d'ici 2010 et 100% d'ici 2015.

4.2 Concept et cadre proposés pour le Plan Directeur

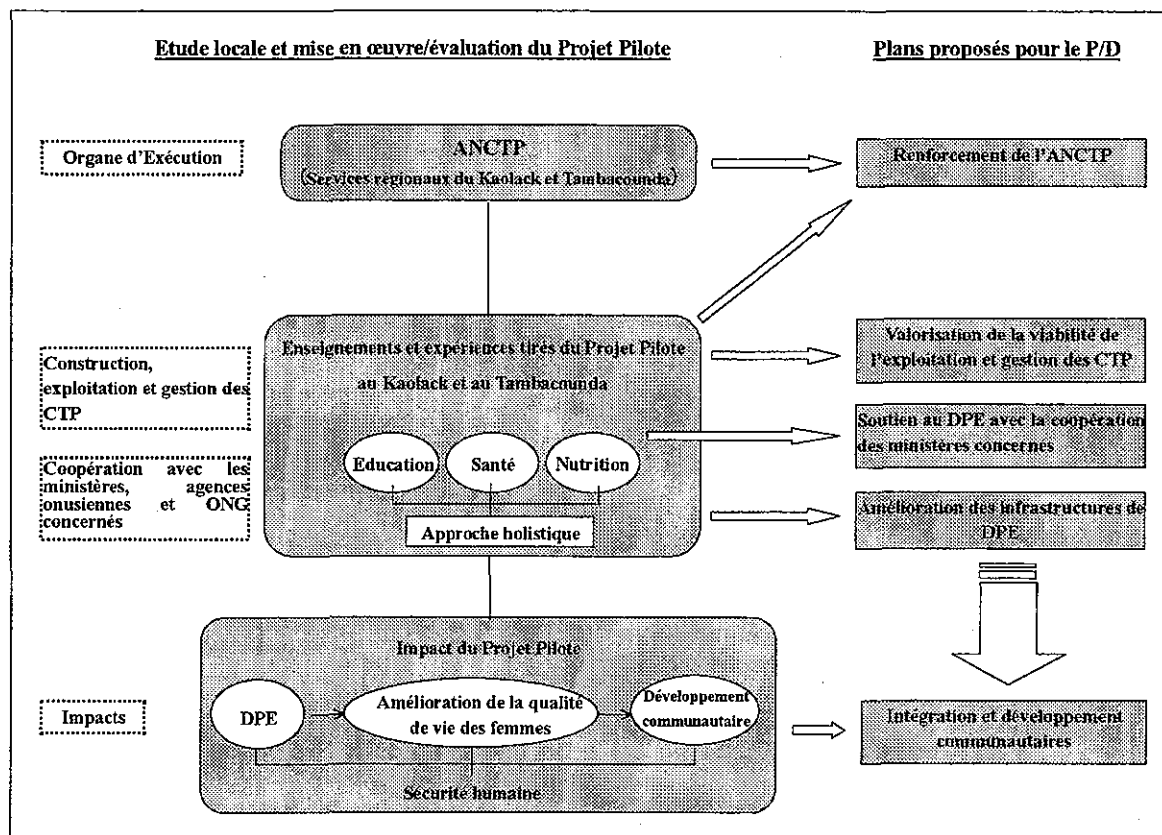
4.2.1 Concept proposé pour le Plan Directeur

Comme indiqué dans la section précédente, le Plan Directeur du DPE, qui met l'accent sur l'expansion des CTP sous l'égide de l'ANCTP, a été formulé conformément aux

concepts suivants sur la base des leçons tirées, de l'expérience dégagée et de l'évaluation du Projet Pilote mis en œuvre dans les régions de Kaolack et Tambacounda.

La figure ci-dessous présente le processus de mise en œuvre et d'évaluation du Projet Pilote ainsi que les concepts proposés dans l'Etude pour le Plan Directeur. Le concept de base du Plan Directeur est indiqué en Figure 4.2.

Figure 4.2 Concept du Plan Directeur



(1) Renforcement de l'ANCTP

A l'issue de l'examen des fonctions et tâches de l'ANCTP, sont tout d'abord proposés des plans de développement organisationnel de cet organe qui est responsable de la construction et de l'exploitation des CTP et agit en tant qu'Agence d'exécution responsable du DPE au Sénégal. En sus du développement organisationnel et du renforcement des capacités de l'ANCTP, il est en outre proposé qu'un Comité exécutif de Coordination du DPE soit instauré et que l'ANCTP y joue un rôle.

(2) Valorisation de la viabilité de l'exploitation des CTP

A partir des enseignements et expériences tirés du Projet Pilote, des plans de valorisation de la viabilité de l'exploitation des CTP sont proposés. Pour rendre la

participation de la collectivité plus efficace, il est proposé de sensibiliser la communauté, de renforcer le dispositif de formation du personnel des CTP et le système de monitoring de même que de standardiser les structures et la gestion des CTP.

(3) Coopération avec les ministères concernés par le DPE

Outre l'initiative en faveur de l'ANCTP, la coopération avec les ministères concernés tels que le ME et le MS est indispensable pour promouvoir le DPE suivant une approche holistique dans les CTP. En ligne avec la situation, des plans de soutien au DPE sont proposés du point de vue des ministères compétents. Il est notamment proposé d'appuyer le DPE par des plans de coopération définis faisant appel aux CTP, y compris l'acceptation de la déclaration de naissance, l'éducation en matière de santé et de nutrition par le biais des classes des mères, la vaccination et l'alphabetisation.

(4) Amélioration des infrastructures de DPE

Les infrastructures de DPE seront renforcées afin d'améliorer l'accès au DPE et sa qualité. La promotion de nouvelles constructions de CTP et l'activation des CTP existantes sont proposées. Un plan d'incitation en faveur des jardins d'enfants privés est également proposé. En outre, l'expérience et les leçons tirées de la construction et de l'exploitation des CTP seront diffusées auprès des infrastructures de DPE, dont les autres CTP, les jardins d'enfants, les cases communautaires et les daaras.

Les concepts de base du Plan Directeur consistent dans les quatre catégories d'amélioration susmentionnées. Les plans proposés contribueront cependant non seulement au DPE mais viendront aussi appuyer les activités des mères/groupes de femmes sur le plan du milieu de vie et du développement communautaire, comme mis en évidence par les résultats de l'évaluation du Projet Pilote. L'intégration et le développement communautaires seront ainsi promus d'autant suivant une approche holistique.

4.2.2 Cadre pour le Plan Directeur proposé

Le cadre du Plan Directeur comprend les objectifs, l'approche, les cibles et les plans d'amélioration tels que résumés dans le Tableau 4.2.

Tableau 4.2 Cadre du Plan Directeur de l'Amélioration de l'Environnement de la Petite Enfance au Kaolack et au Tambacounda (2004 à 2015)

Résumé	Indicateurs	Hypothèses Majeures
<p><Objectif global> Promotion du développement de la petite enfance dans les régions de Kaolack et Tambacounda</p> <p><Buts> 1. Exploitation et gestion durables des CTP 2. Amélioration des infrastructures de DPE (CTP, jardins d'enfants, cases communautaires, etc.) 3. Amélioration de la qualité du DPE</p> <p><Produits> 1. Capacités renforcées de l'ANCTP 2. Viabilité valorisée de l'exploitation des CTP 3. Comité de Coordination instauré pour la coopération avec les ministères concernés 4. Infrastructures de DPE améliorées</p>	<p>Les indicateurs ciblés par la Politique Nationale de Développement Intégré du Développement de la Petite Enfance (NPIECD) sont atteints dans les régions de Kaolack et Tambacounda.</p> <p>1. L'exploitation de la plupart des CTP au Kaolack et au Tambacounda est financièrement viable. 2. La plupart des CTP au Kaolack et au Tambacounda sont exploitées et gérées au moyen de structures et curriculums standard, et de matériel et manuel didactiques. 3-1. Le taux de préscolarisation atteint 10% en 2015 contre 2,2% en 2004 au Kaolack et 11% en 2015 contre 2,8% en 2004 au Tambacounda. 3-2. Le taux de couverture vaccinale totale atteint 75% en 2015 contre 22% au Kaolack et 25% au Tambacounda. 3-3. Le taux de déclaration de naissance atteint 100% en 2015 contre 44% au Kaolack et 46% au Tambacounda.</p> <p>1-1. L'ANCTP est renforcée sur le plan institutionnel et organisationnel conformément à la NPIECD et dispose du personnel nécessaire pour fournir les services requis par les CTP, y compris les services régionaux. 2-1. L'organisation de la structure et gestion des CTP est standardisée. 2-2. Le curriculum des CTP et les matériels et manuels didactiques sont intégrés et diffusés dans les CTP. 2-3. Le personnel nécessaire (399 enseignants et 728 employés au Kaolack et 262 enseignants et 491 employés) est formé par les services régionaux de l'ANCTP au Kaolack et au Tambacounda d'ici 2015. 3-1. Le DPE est appuyé par les ministères concernés dans le cadre des CTP: (i) Sensibilisation des populations locales au DPE, (ii) Santé/nutrition, droits de l'enfant, alphabétisation dans les classes des mères, (iii) Acceptation de la déclaration de naissance 3-2. Les autorités locales fournissent un budget complémentaire pour soutenir l'exploitation des CTP. 4-1. Les structures nécessaires au DPE (182 CTP & 133 jardins d'enfants au Kaolack et 123 CTP & 87 jardins d'enfants au Tambacounda) sont construites d'ici 2015. 4-2. Les leçons tirées des CTP, notamment en matière de santé et d'hygiène, sont diffusées auprès des structures relevant du DPE.</p>	<p>Le Gouvernement sénégalais met en place la NPIECD et continue à faire du DPE une haute priorité.</p> <p>L'ANCTP prend la responsabilité du DPE et continue à fournir les services techniques et administratifs au Kaolack et au Tambacounda.</p> <p>Les collectivités locales du Kaolack et du Tambacounda comprennent les objectifs du DPE et assurent un soutien continu aux CTP et autres structures de DPE.</p>
<p><Plans proposés> <i>1. Plan de Renforcement de l'ANCTP</i> 1-1. Clarification des Fonctions de l'ANCTP et Allocation Budgétaire 1-2. Développement Organisationnel et Renforcement des Capacités de l'ANCTP 1-3. Renforcement des Services Régionaux de l'ANCTP 1-4. Instauration de la Politique Nationale de DPE 1-5. Instauration du Comité Exécutif de Coordination du DPE 1-6. Consolidation du Cadre Juridique des Droits de l'Enfant <i>2. Plan de Valorisation de la Viabilité de l'Exploitation des CTP</i> 2-1. Standardisation de la Structure et de l'Organisation des CTP 2-2. Standardisation du Curriculum des CTP 2-3. Intégration des Matériel et Manuels Didactiques à l'usage du Personnel des CTP 2-4. Facilitation de la Fourniture en Matériel/Équipement Didactiques 2-5. Renforcement de la Sensibilisation et de la Mobilisation Sociale 2-6. Consolidation du Dispositif de Formation aux CTP et de la Formation Permanente 2-7. Création d'une Base de Données des Infrastructures de DPE 2-8. Création d'une Ecole de Formation aux CTP 2-9. Renforcement du Système de Monitoring et d'Évaluation</p>	<p><i>3. Plan de Soutien au DPE avec la Coopération des Ministères Concernés</i> 3-1. Valorisation de la Sensibilisation au DPE par l'exploitation des CTP 3-2. Soutien à l'Intégration du Curriculum et du Matériel Didactique Standard des CTP 3-3. Soutien à la Formation du Personnel des CTP 3-4. Soutien à l'Augmentation du Taux de Déclaration de Naissance au moyen des CTP 3-5. Soutien à l'Amélioration de l'Accès aux Soins de Santé au moyen des CTP 3-6. Soutien à l'Amélioration du Milieu Vital des CTP 3-7. Soutien aux Mères et Femmes usagers des CTP 3-8. Soutien Budgétaire à l'Exploitation des CTP <i>4. Plan d'Amélioration des Infrastructures de DPE</i> 4.1 Programme d'Activation des CTP Existantes 4.2 Création d'une Fédération des CTP et Promotion de la Collaboration 4.3 Plan de Construction des CTP 4.4 Plan d'Incitation en faveur des Structures Préscolaires Privées 4.5 Plan de Soutien aux Cases Communautaires 4.6 Plans d'Amélioration des Daaras 4.7 Plan de Création d'un Fonds de Soutien au DPE <i>5. Plan d'Intégration et de Développement Communautaire</i> 5.1 Plans de Développement Communautaire par l'Exploitation des CTP</p>	